

## L'ÉTÉ EN PLEIN air 2019

4 Rendez-vous pour passer l'été sous les étoiles  
A Ittre, Haut-Ittre, Virginal et Fauquez

**Les invisibles**  Bar et musique dès 20h  
Ciné GRATUIT Fauquez **Ven 26/07 à 21h30**

**Astérix et le Secret de la potion magique**  Bar, barbecue et concert dès 19h  
Ciné GRATUIT Haut-Ittre **Sam 03/08 à 21h30**

**L'Heureux élu**  Bar dès 19h  
Théâtre 10 EUROS (AU PROFIT DE ????) Ittre **Lundi 26/08 à 21h**

**Le grand bain**  Bar dès 19h  
Ciné GRATUIT Virginal **Ven 30/08 à 21h30**

Infos : [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be) - 067/64 73 23  
Une organisation du Centre culturel et de l'Echevinat de la Culture de la Commune d'Ittre en collaboration avec le Comité de quartier de Fauquez, Virginal en Fête et OIB loisirs

 Détails en page 2

### Près de la moitié des belges vont au musée moins d'une fois par an

Une enquête commandée par museumPASSmusées, l'organisation derrière le pass musées national, révèle que 73% des Belges affirment visiter de temps à autre un musée, mais près de la moitié des sondés s'y rend moins d'une fois par an. Trois sondés sur cinq ont toutefois déclaré souhaiter passer plus de temps au musée.



Dans 41% des cas, c'est le prix d'entrée qui rend la visite au musée moins évidente. Le manque d'information quant à l'offre muséale (35%) et la distance (25%) sont d'autres facteurs décourageant de potentiels visiteurs, ressort-il de l'enquête.

Un grand nombre de répondants indiquent ne pas envisager une visite au musée parce que les institutions nationales ne seraient pas captivantes ou trop éloignées de leur domicile. "Des préjugés que nous devons déconstruire ensemble, à l'aide d'une meilleure communication", a commenté en réaction la directrice de museumPASSmusées, Julie Van der Heyden.

Les types de musées les plus populaires auprès des Belges sont d'abord ceux d'histoire, ensuite de science et de technologie, suivis des musées d'art classique et moderne.

Le sondage mené auprès de 2.000 Belges a été effectué à l'occasion de la Journée internationale des musées qui a eu lieu le samedi 18 mai dernier. L'événement a réuni 40.000 musées dans le monde entier autour d'une mission commune: faire du musée un lieu essentiel pour l'échange culturel et l'enrichissement mutuel.

Forge ouvrent régulièrement leurs portes afin de permettre à tout un chacun de découvrir des trésors en peintures ou en objets du patrimoine local.

Prendre le risque de pousser la porte d'un musée offre souvent de belles surprises et le plaisir d'appréhender le monde sous un angle nouveau.

#### Des journées gratuites à Bruxelles et en Wallonie mais aussi ailleurs.

Pour les mois de juillet et août, si vous êtes en vacances, n'oubliez pas que les musées fédéraux à Bruxelles proposent une demi-journée de gratuité mensuelle: le premier mercredi du mois, uniquement de 13H à 17H. Et que la plupart des musées de la ville d'Anvers sont gratuits chaque dernier mercredi du mois, durant toute la journée.

Sur le site d'Arts & Publics, voici la liste des 150 musées belges gratuits chaque premier dimanche en Wallonie et à Bruxelles: <https://artsetpublics.be>

Une newsletter mensuelle spécifique vous met au courant des différentes nouveautés de cette gratuité du premier dimanche. Inscription: [info@artsetpublics.be](mailto:info@artsetpublics.be)

#### Freiné par la distance ?

Et pourtant, il n'est pas toujours nécessaire d'aller loin pour croiser la route d'un musée. Rien qu'à Ittre, le Musée Marthe Donas et le Musée de la



Source : Agence Belga  
Adaptation : Nathalie Lourtie

### Enquête publique sur le Plan Climat : jusqu'au 15 juillet pour donner votre avis en ligne

L'état du Climat nous concerne tous. A Ittre, comme ailleurs. Il nous a donc semblé important de relayer dans le Petit Tram cette opportunité citoyenne.

#### De quoi s'agit-il ?

L'enquête publique en ligne sur le Plan national Énergie Climat (PNEC) à l'horizon 2030 vient d'être lancée par nos ministres fédéraux et régionaux. Jusqu'au 15 juillet 2019, cette consultation invite les citoyens à s'exprimer sur les engagements pris par les différentes autorités du pays. Celles-ci pourront ensuite adapter leurs projets et soumettre ensemble, d'ici la fin décembre, un Plan national final à l'Europe.

#### Que comprend ce plan ?

Les régions et le gouvernement fédéral y présentent une série de mesures concrètes dans le domaine de la politique énergétique et climatique. Des propositions dont l'objectif est de permettre à notre pays (et à l'Europe) d'effectuer une transition vers un système énergétique durable, fiable et financièrement abordable.

Cinq thématiques-clés couvrant les cinq dimensions de l'Union européenne de l'énergie sont abordées : la décarbonisation (réduction des émissions de gaz à effet de serre et développement des énergies renouvelables), la sécurité d'approvisionnement, le marché intérieur, l'efficacité énergétique et enfin la recherche, l'innovation et la compétitivité. (Pour connaître le contenu détaillé des plans, visitez le site de la Commission nationale Climat : [www.cnc-nkc.be/fr/reports](http://www.cnc-nkc.be/fr/reports))

mission nationale Climat : [www.cnc-nkc.be/fr/reports](http://www.cnc-nkc.be/fr/reports))

#### Comment pouvez-vous agir ?

Étant donné que le plan traite de thèmes importants comprenant des mesures qui ont un impact direct ou indirect sur les citoyens, nous sommes tous invité.e.s à faire connaître nos propositions, nos remarques et nos points de vue sur 15 questions thématiques qui nous interrogent sur ce que nous sommes prêts à mettre en œuvre, chacun à notre niveau, pour participer à la transition énergétique.

Plus d'infos et l'accès à l'enquête se trouvent sur <http://plannationalenergieclimat.be>



Nathalie Lourtie

## L'ÉTÉ EN PLEIN air

# COLT

GRATUIT

Bar à Mojito

Concert

Petite restauration

Jeux d'extérieurs

ITTRE (Contournement du Centre)  
Mercredi 19/06 Dès 16h

Infos : [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be) - 067/64 73 23  
Une organisation du Centre culturel et du Café Truc avec la participation de la Mairie

Détails en page 2

**POURQUOI TIENT-ON EN ÉQUILIBRE SUR UN VÉLO ?**  
Exposé, expériences, vidéos. Page 2

**I-TRANS-SCIENCES : CHRONIQUE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE.** Page 3

**UN NOUVEAU COMITÉ POUR INTERYACHT.** Page 4

**PRÉPARATION DE LA BROCANTE DE LA SAINT REMY.**  
Page 7

**LES PREMIÈRES KERMESSES DE L'ÉTÉ.** Page 7

**BULLETIN COMMUNAL AU CENTRE DE CE NUMÉRO**

# L'été en plein air à Ittre

## 5 rendez-vous pour passer l'été sous les étoiles !

### Colt

Mer 19/06

Contournement du Centre d'Ittre (Avenue du Pré de l'Aite)

Un bar et petite restauration vous seront proposés par le Café Truc



COLT est un groupe belge de rock urbain d'influences rock diverses (des Who, deUS, Smashing Pumpkins, Phoenix, Strokes, Killers, Kings of Leon) et mélangeant les sonorités classiques et plus actuelles. Les deux EPs ("COLT" & "At The Edge of the World") leur permettent de gagner des concours et d'écumer différents festivals belges & bars bruxellois. Mi-2016, le groupe oriente son style vers un rock "urbain" - en ajoutant un violoncelle et des percussions, qui apportent un côté plus intimiste, fragile tout en gardant les racines indie rock.

### 1. Les invisibles

Ven 26/07 à 21h30

Plaine de jeux de Fauquez (Ittre)

En partenariat avec le Comité du quartier de Fauquez

Bar et animation musicale à partir de 20h

Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent : falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis !



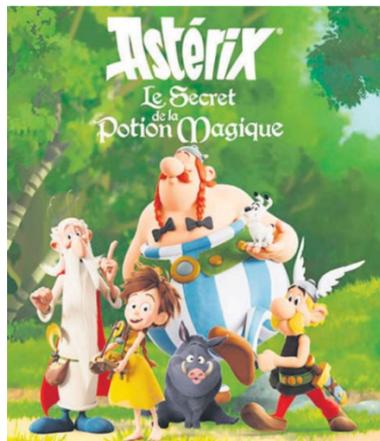
### 2. Astérix et le Secret de la potion magique

Sam 3/08 à 21h30

Salle Communale de Haut-Ittre

En partenariat avec OI3 Loisirs

Bar et pains saucisses vous seront proposés avant la séance (dès 19h30) par OI3 Loisirs.



À la suite d'une chute lors de la cueillette du gui, le druide Panoramix décide qu'il est temps d'assurer l'avenir du village. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir le monde gaulois à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le Secret de la Potion Magique...

### Trioco (Concert)

Avant le film - à partir de 19h30

Trioco c'est quoi? Un groupe de covers 100% ittrois.

C'est un triangle de musiciens connectés sur tous leurs angles. Pointus dans leurs choix musicaux.



### 3. « L'heureux élu » par le Théâtre des Galeries

Lun 26/08 à 21h

Parking derrière l'administration communale (Ittre)

En cas de pluie, le spectacle se jouera en salle (lieu à confirmer)

Au profit de...



Charline est heureuse : elle va épouser l'homme de sa vie ! Avant de le présenter à ses meilleurs amis, elle précise qu'il est un peu spécial. En effet, il est beau, riche, raffiné mais il pense « différemment » ... Que faire ? Respecter son choix, négocier ou rejeter « l'heureux élu » ?

### 4. Le grand bain

Ven 30/08 à 21h30

Parvis de l'église de Virginal (Rue du Centre)

Bar dès 19h

En partenariat avec le Comité de Virginal en Fête



C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

### Infos :

Concert et cinéma : gratuit

Théâtre : 10 €

Centre Culturel d'Ittre

067/64.73.23

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)



Une organisation du Centre Culturel d'Ittre et de l'Echevinat de la Culture d'Ittre.

### En partenariat avec les associations

- Café Truc

- Comité de Fauquez

- OI3 Loisirs

- Virginal en Fête

centre culturel d'Ittre

EXPLÉVEL

Concert  
Barbecue  
Balade vélo  
Animations...  
Du 10/06 au 06/08/2019

ERIK NAGELS  
PASCAL 'VÉLOSOPHE'  
JEAN GASCARD



### DES CYCLES A ITTRE ?!!

"Le vélo, c'est quelque chose que tout le monde connaît. La plupart d'entre nous l'ont essayé. Certains s'en sont passionnés. Tandis que d'autres y ont renoncé. Mais, une chose est sûre, tout le monde en a entendu parler.

Engin de plaisir, enjeu écologique, compagnon des sportifs et jouet mirifique, 'la petite reine', 'le cycle', 'la bécane', nous emmène, d'un coup de pédale, d'un paysage à l'autre.

Il saura toucher vos cœurs, sans pour autant délaissier vos corps. C'est du moins ce que l'on souhaite, pour un été très 'bicyclette' marqué par le passage du Tour de France dans notre province.

Au travers de trois journées d'animations et de trois expositions, vous découvrirez, avec passion, les beaux paysages d'Ittre et la créativité de ces artistes."

### 3 EXPOSITIONS

#### ERIK NAGELS

« L'Echappée »

Peloton de coureurs cyclistes, grandeur nature, en polyester

Lieu: contournement du Pré de l'Aite

Dates: du 10/06 au 06/08

#### « Portraits de Coureurs »

Portraits de coureurs cyclistes à la peinture à l'huile sur panneaux

Lieu: centre culturel d'Ittre

Dates: du 10/06 au 06/08

Visites: sa et di de 13h à 17h

#### PASCAL MAGEREN

« Vélosophe »

Exposition de vélos originaux et œuvres d'artistes inspirées

par la thématique du vélo

Lieu: centre culturel d'Ittre

Dates: du 10/06 au 30/06

Visites: sa et di de 13h à 17h

#### JEAN GASCARD

« Métal design »

Vélo géant et arche en vélos

Lieu: contournement du Pré de l'Aite et rond-point de l'échangeur d'Ittre

Dates: du 10/06 au 06/08

### 2 JOURNÉES D'ANIMATIONS

#### Balade à vélo

Une balade familiale,

en partenariat avec le syndicat d'initiative, pour découvrir ou redécouvrir les plus beaux sentiers cyclables de la commune ainsi que son patrimoine. La balade sera suivie d'un goûter.

Date: dimanche 16 juin, 14h-16h

Lieu: départ de la forge

#### Vélo et science (partie 1)

Conférence :

Pourquoi mon vélo tient-il debout ?

Pourquoi tient-on en équilibre sur un vélo ?

La physique du vélo

Date: dimanche 16 juin, 16h30h

Lieu: Centre Culturel d'Ittre

Espace Bauthier

#### Rendez-vous cyclo

Invitation aux membres des clubs cyclistes de la région, ainsi qu'à tous les sportifs (du dimanche), à clôturer leur

sortie dominicale par la visite de nos expositions et la dégustation d'une

'Vélosophe', la bière des cyclistes.

Date: dimanche 23 juin, 11h

Lieu: Centre Culturel d'Ittre

Espace Bauthier

Conférence :

Vélo et science (partie 2)

Les effets contre-intuitifs du vent sur le cycliste

L'effet du vent sur le cycliste

Date: dimanche 23 juin, 16h30

Lieu: Centre Culturel d'Ittre

Espace Bauthier

Infos : Centre Culturel d'Ittre

067/64.73.23 - [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

Une organisation

du Centre Culturel d'Ittre





## Ittre en Sciences ou i-Trans-Sciences : Chronique de la culture scientifique

# La Science : Une voie de plus pour la culture dans notre commune

«Science sans conscience n'est que ruine de l'âme, oui mais conscience sans science n'est que vilain gros mot» François Rabelais et... Alexandre Wajnberg (radio Campus).

**De nos jours, le mot « Science » fait peur.**

Chez les Grecs et Romains de l'Antiquité puis dans toute l'Europe à partir de la Renaissance, le savoir scientifique a toujours été considéré comme faisant partie du bagage de toute personne cultivée. Pourtant un changement radical s'est opéré depuis la moitié du 20ème siècle : Alors que les apports techniques amenés par la science pénétraient de plus en plus tous les aspects de notre vie, cette même science a, paradoxalement, été progressivement mise à l'écart du monde de la culture. Ce processus a mené à l'aberration actuelle où la science est vue par le plus grand nombre comme un amas hétéroclite de techniques, d'appareils, de gadgets et de remèdes médicaux. L'aspect fondamental de la science allant de la connaissance de l'humain à celle du Cosmos est largement ignoré du public même cultivé. Pire même, le mot Science fait peur. Dès qu'il apparaît dans une conversation entre amis, l'atmosphère atteint la température du zéro absolu ! Je suis payé pour le savoir, étant physicien de formation et de profession.

Une raison sans doute de cette mise à l'écart et de cette crainte est la haute spécialisation du langage et des méthodes scientifiques ainsi que le peu d'effort fait par les scientifiques pour rendre accessibles leurs recherches et leurs résultats.

**Un défaut d'esprit critique qui favorise la propagation de fake news**

Or, un phénomène inquiétant se fait jour. L'existence du réseau Internet, lui-même pur produit de la physique et de l'informatique, apporte aux internautes de tous âges

un flot incessant d'informations dans tous les domaines. Parmi elles se glissent un nombre croissants de fausses informations introduites de

manière malveillante avec des objectifs divers : manipulations de l'opinion politique en période électorale, propagation d'idéologies fa-

natiques tant religieuses que politiques, harcèlement sur des personnes prises pour cibles... et j'en passe. Les parents, enseignants, responsables politiques voient avec frayeur monter ce phénomène sans pouvoir lui opposer de vraie défense. Les jeunes et les plus vieux sont des proies faciles pour ceux qui propagent les « fake news ». Des proies d'autant plus faciles que leur front souvent défaut l'esprit critique, le doute méthodique, l'exigence de la démonstration logique et de la confrontation des idées à la réalité. Or, ces quatre tournures d'esprit forment, avec la curiosité comme moteur, les piliers de la pensée scientifique !

**contre-intuitifs du vent sur le cycliste.**

Mi-janvier 2020 : **Une semaine sur la physique quantique et ses applications** : expériences animées, cinéma, exposés-débats.

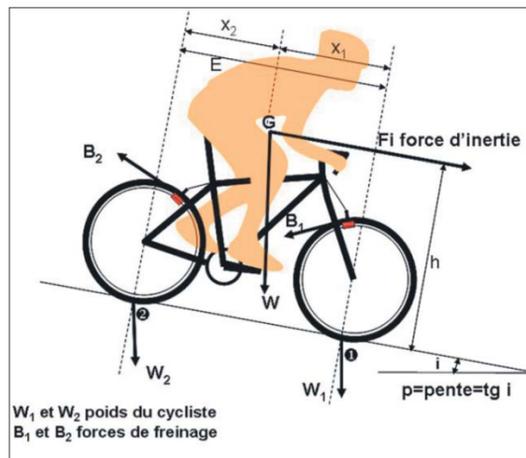
. Plus tard en 2020, à des dates à confirmer :

- Une exposition sur Georges Le-maître, découvreur du Big Bang. L'exposition sera accompagnée d'autres événements associés (février-mars 2020).

- L'exposition « De l'oreille au cerveau » : série d'expériences illustrant le son en tant qu'onde, sa réception dans l'oreille, son transport par l'influx nerveux au cerveau et le traitement par ce dernier de l'information contenue dans cette onde (date à confirmer).

# Vélo

## ... ET SCIENCES (1/2)



### CONFÉRENCE

### Culture et Science, pourquoi pas ?

Voilà la raison pour laquelle le Centre culturel d'Ittre lance un programme à long terme dans le but de familiariser nos concitoyens avec la culture scientifique et avec l'esprit de sa démarche. La méthode utilisée sera de rendre le savoir scientifique, le gai savoir, ludique. Le théâtre, l'humour, le contact direct avec les scientifiques et leurs expériences seront autant de moyens permettant de faire passer ce savoir, son histoire tumultueuse et son état d'esprit auprès du grand public et des écoles.

### Evènements à ne pas manquer :

. Le 16 juin 2019 à 16h30 dans le cadre d'Expo-Vélo:

**La Physique du vélo, ou pourquoi tient-on en équilibre sur un vélo ?**  
Exposé, expériences, vidéos par Jean Wallenborn et Léon Brenig, physiciens.

. Le 23 juin 2019 toujours dans le même cadre :

**La Physique du vélo : les effets**

**Léon Brenig**  
Président du Conseil d'orientation du Centre culturel d'Ittre

(Les intertitres sont de l'équipe de rédaction)



## Vie associative

# Des produits naturels quoi de plus sympathique



Alors, à vos paniers car au programme : dégustation de nos produits et vente de jus de pommes, confitures, pains olives le tout fait maison...

On vous y attend à partir de 13h30 le mercredi après-midi

**Infos :**  
**La Maisonnée**  
02 366 04 73 ou [infos@lamaisonnee.be](mailto:infos@lamaisonnee.be)  
Projet coordonné par Emilie Vanherrewegen, animatrice



**Les résidents de la Maisonnée sont présents sur le Marché de Braine-Le-Château depuis début avril...**





## Un nouveau comité pour Interyacht, le club nautique ittrois bientôt cinquantenaire

Il y a en effet 49 ans que cette asbl fut créée à Ittre et qu'elle s'est installée le long du canal, près de l'écluse n° ????. Dès ce moment, les fondateurs se donnèrent comme objectif de rendre les sports nautiques accessibles à toute personne désireuse de les pratiquer en instaurant des prix démocratiques. Presque 50 ans plus tard, l'objectif de l'asbl reste le même. Un message que le nouveau comité mis en place fin février 2019 souhaite transmettre au plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents. Pour eux, il est grand temps de briser l'image de sports nautiques réservés uniquement aux plus nantis. Et pour cela, rien de tel que créer une bonne ambiance au club house, proposer des activités variées ou organiser des journées portes ouvertes. L'équipe du Petit Tram est partie à la rencontre de Monsieur Alain Duval, le nouveau président d'Interyacht, d'abord pour faire plus ample connaissance, mais aussi pour découvrir le programme que sa fine équipe et lui ont concocté afin d'offrir un bel été nautique aux Ittrois et aux touristes ou à tout un chacun désireux de s'initier à ce type de sport.



### Un nouveau président très impliqué

C'est à partir de 16 ans qu'Alain Duval découvre la voile, qu'il va pratiquer assidument jusqu'à ses 25 ans avant de se tourner durant une longue période vers l'équitation et même, arrivé à la cinquantaine, lancer avec un ami un lieu d'accueil spécialisé en hypothérapie pour les personnes handicapées. Ce fut sa première grosse incursion dans le bénévolat associatif. Les années passent et à la pension il se tourne à nouveau vers le petit monde de la navigation. Mais avec un bateau à moteur cette fois afin de découvrir les canaux et voies navigables de la région. Le port de plaisance ittrois ne lui est donc pas inconnu. Et lorsque la nécessité d'un renouvellement de comité se fit sentir, c'est assez naturellement qu'Alain proposa son

aide et choisit de s'impliquer une nouvelle fois. Comme pour le projet en hypothérapie, il n'entend pas faire les choses à moitié, même s'il s'agit de bénévolat.

### Rénovation, transparence et prix démocratiques

Le nouveau comité souhaite fonctionner dans la transparence la plus complète au niveau de la gestion du club. Et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour apporter une pierre à l'édifice. Le travail ne manque pas. Quand ce n'est pas rafraîchir les peintures de façade, c'est du matériel à entretenir ou de l'équipement à renouveler. Parce que l'objectif est aussi de rendre accessible les sports nautiques aux personnes qui ne disposent pas nécessairement de leur propre équipement, et au prix le plus démocratique possible.

### Au programme cet été

Chez Interyacht, la belle saison a démarré par une journée « Portes-ouvertes Voile » le samedi 8 juin. Cette rencontre familiale sera suivie par une démonstration de ski nautique devant la capitainerie le dimanche 16 juin de 14h à 16h. Une petite restauration sera également proposée par le club. Avis aux amateurs ! Sur cette lancée, une seconde journée « Portes-ouvertes Ski nautique » prendra place le dimanche 23 juin entre Ronquière et l'écluse, sur la berge rive gauche au ponton d'Interyacht. Pour les plus jeunes, deux stages de voiles seront organisés. Le premier du 8 au 13 juillet et le second du 12 au 16 août. Et pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager pour une semaine complète, la possibilité est offerte aux enfants d'Ittre de parti-

ciper à une journée « kayak », 4 mardis d'affilée : les 16, 23 et 30 juillet et le 6 août. Saluons aussi la proposition qui a été faite à un groupe d'enfants de Tubize de bénéficier d'un écolage voile assumé par les Scout marin. Celui-ci devrait se tenir durant 5 semaines d'ici la fin de l'été. Ce n'est pas tout naturellement. Régates et autres rencontres sportives ou compétitions font aussi partie du programme concocté par ces passionnés de sports nautiques. Nous vous invitons à les découvrir sur le site internet d'Interyacht : [www.interyacht.club](http://www.interyacht.club)

tent à rejoindre le groupe. Vous avez pu le découvrir, les activités ne manquent pas, mais c'est aussi l'ambiance amicale qui y règne désormais qui pourrait séduire un certain nombre d'entre vous... Que vous soyez sportif ou pas.



Nathalie Lourtie

### Informations

**INTERYACHT asbl** – rue du Sart 57 à 1460 ITTRE  
**Email :** [contact@interyacht.club](mailto:contact@interyacht.club)  
**Site :** <https://interyacht.club>  
**FB :** IYCIttre  
**Président :** Alain DUVAL  
**+32 498 67 20 53 ou**  
**alain.duval@telenet.be**  
**Secrétaire :** Emmanuel  
**LEBRUN+32 495 19 09 01**

### Bienvenue aux nouveaux membres !

Bien que fort de 250 membres, Interyacht invite tous ceux qui le souhaitent à une journée « kayak », 4 mardis d'affilée : les 16, 23 et 30 juillet et le 6 août.



## Unité Pastorale: Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

### Message de Juin – « L'Esprit Saint autour de nous »

Difficile de définir l'Esprit saint, tellement il est à la fois concret et abstrait. C'est cette présence intérieure, ce quelque chose qui nous rassure et auquel on croit, mais qui ne s'explique pas, qui défie notre intelligence. C'est autour de celui-ci que l'on se raccroche, qui nous fait garder espoir malgré les difficultés quotidiennes. C'est cette force qui nous permet de se relever, même quand on nous tire constamment vers le bas. C'est ce qui nous empêche de sombrer et de partir à la dérive. C'est ce souffle qui nous pousse, nous motive, qui nous donne de l'énergie même quand on n'en a plus. L'Esprit Saint est en nous et par nos actions il rejaillit autour de nous. La réponse est finalement simple. L'Esprit Saint, c'est nous. (Texte écrit par Florence)

**Fête de Saint Lutgarde** comme chaque année, nous avons le plaisir de vous inviter à la célébration de Sainte Lutgarde (1182 – 1246) à l'église Saint Rémy d'Ittre. La célébration sera animée par Père Jaffre. Au programme : 16h Vénération de la Vierge miraculeuse, 16h30 Présentation de la vie de Sainte Lutgarde, 17h Adoration, 18h Eucharistie solennelle en l'honneur de la fête de Sainte Lutgarde et exposition et vénération des reliques.

### Fête des Baptisés – dimanche 30 juin à 16h

Chère Famille, Vous avez fait récemment la démarche de baptiser votre enfant et nous avons été heureux de vous accueillir et de vous accompagner. Afin de prolonger ce que vous avez vécu lors de ce Baptême, nous vous invitons à la Fête des Baptisés en l'église Saint Rémy à Ittre. Venez nous retrouver avec

vos familles, mais aussi si vous le désirez le parrain, la marraine, les grands-parents et d'autres membres de votre famille.

Au programme: temps de prière et bénédiction des enfants et temps de rencontre autour d'un bon goûter. Pour la bonne organisation de la Fête des Baptisés, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre participation avant le 25 juin 2019 par email à [eric.matagne@live.be](mailto:eric.matagne@live.be). Au plaisir de vous revoir. L'équipe de préparation au baptême (Bénédicte, Eric et le Père Jan)

**L'équipe de communication de l'Unité Pastorale, Sabrina et Davide Pintani, [fbparoisseittre@gmail.com](mailto:fbparoisseittre@gmail.com), Facebook « Paroisse Ittre »**



## Citoyenneté

### Prochain Repair Café

Venez nous voir, ce dimanche 16 juin entre 14h et 17h, à la salle Planchette à Ittre.

**Tous les troisièmes dimanches du mois**, notre équipe de bénévoles s'affère à tenter de donner une seconde vie à vos objets, vêtements, afin de leurs éviter d'être jetés à la poubelle, trop simplement, facilement remplacés par du neuf ;...

Possibilité de réparer petit électroménager, petit appareil électrique ou électronique, de raccommoder des vêtements ou refaire l'ourlet d'un rideau, reprendre vos lainages, etc. Et puis aussi de réviser vos vélos et petits matériels de jardinage, pour profiter des mois d'été.

**Vous souhaitez nous soutenir ?** Un cochon-tirelire est à votre dis-

### le dimanche 16 juin

position pour donner ce que vous voulez pour l'intervention des bénévoles (prix libre et responsable). L'argent récolté nous permet d'acheter le matériel nécessaire aux réparations.

### Horaires d'été

Pas de Repair Café en juillet pour cause de fête nationale. Celui du mois d'août, le 18, aura bien lieu, qu'on se le dise !!!

**Visitez notre page facebook « repaircafeittre » ainsi que le site internet <http://www.repairtogether.be>**

**Les personnes de contact : Florence au 0478.62.40.99 ou Muriel au 0486.61.85.28**

**Au plaisir de vous y rencontrer, toute l'équipe du Repair Café**

### PETIT TRAM

[WWW.ITTRE.CULTURE.BE](http://WWW.ITTRE.CULTURE.BE)

Date de parution le 13/06/2019

Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L. 36, rue de la Montagne à 1460 Ittre  
Tél : 067/64 73 23  
e-mail : [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)

Editeur responsable : Nathalie Lourtie  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre  
Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email ([info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)) ou par courrier



Prochaine parution : 09/08/2019

### LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BES0 001 26 28 545 18. Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée gé-

rale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture accompagne, gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Claude Debrulle, Hélène de Schouttheete, Fiona Buidin, Nathalie Lourtie et Doris Bertau. Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck Représentant de la Province : Steeve Fontaine Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Cousson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Didier Verboom, Thibault Zaleski, et Fiona Buidin.

Ont collaboré à ce journal : Secrétaire : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Hassania Mestahouid Graphisme : Pascale Goffaux. Coordination : Ludovic Devriendt Rédaction : Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie, Karim Sartou. Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles. Photos : Centre Culturel d'Ittre Impression : Rosel Printing Nivelles.

Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaître.

# L'Art qui Show ! Stage d'été 2019

Une organisation de l'Art qui Show ! en collaboration avec la commune d'Ittre

Stage  
Du 15 au 19 juillet 2019  
« Le mini photographe »  
Découverte de la photo

Renseignements et réservation :  
0476.92.54.52  
artquishow@gmail.com

Pour les enfants de 6 à 12 ans  
À Virginal - de 9h00 à 16h00 (garderie possible avant et après le stage)  
Atelier découvertes, créativité, prise de vue, jeux, retouche, lightpainting,  
mise en scène, balade photos, scrapbooking, ...  
Prix : 85 € (sans garderie)

Une organisation de l'Art qui Show ! en collaboration avec la commune d'Ittre

Pour les enfants de 2,5 ans à 5 ans

Chaque jour un nouveau thème  
Jeux de rythmes  
Manipulation d'instruments  
Dances, ...

Stage d'expression corporelle et d'éveil à la musique

## Jeux dansés & Jeux chantés

à Virginal, du 15 au 19 juillet  
et du 5 au 9 août 2019  
De 9h00 à 16h00 (garderie avant et après le stage)

Une organisation de l'Art qui Show !  
en collaboration avec la commune d'Ittre

## STAGE NATURE

Pour les enfants de 4 ans à 12 ans  
Locaux de la garderie d'Ittre  
(face au potager)  
De 9h00 à 16h00 (garderie de 8h30 à 17h00)

Du 22 au 26 juillet

Rencontre avec les animaux de la mini ferme éducative-Education relative à l'environnement - balade nature - découverte de différentes techniques éco-créatives, bois, feuilles, terres, argiles, land art - fabrication de peintures naturelles.

85€

## STAGE CINÉMA

En 5 jours, réalisez un vrai court-métrage !!!

De 6 à 12 ans

À Virginal, du 5 au 9 août 2019  
de 9h00 à 16h00  
(garderie avant et après le stage)

Une organisation de l'Art qui Show ! en collaboration avec la commune d'Ittre  
Renseignements et réservation : 0476.92.54.52 ou artquishow@gmail.com  
Prix : 85 € (sans garderie)

**Renseignements et Inscriptions :  
artquishow@gmail.com**

### Petit Tram cherche des journalistes "en herbe"

**Vous êtes un amoureux de votre village. Vous avez la plume facile ou le déclic heureux. Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités. Alors le Petit Tram a besoin de vous.**

Nous cherchons des journalistes et des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe dans nos villages et

nos quartiers: le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu d'un événement... Cela vous titille et vous avez envie de vous investir pour votre communauté ?

Contactez-nous au  
067/64.73.23 ou  
info@ittreculture.be



Ludovic Devriendt

### Disponibilités de l'Espace Bauthier

La salle du 2ème étage de l'Espace Bauthier (Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre), destinées à des ateliers ou des réunions pour les associations de nos villages, est encore disponible certains jours de la semaine. Mercredi (journée et soir) Samedi (toute la journée) Dimanche (après-midi).

Si vous êtes intéressés par la salle pour l'une de vos activités, contactez Marie au 067/64.73.23 - marie@ittreculture.be



## Pas à Pas Les inscriptions pour la saison 2019-2020 sont ouvertes !

Surfez sur notre site [www.pasapas.be](http://www.pasapas.be) pour tout savoir sur nos 3 studios de danse, nos 17 professeurs, nos cours d'année et d'été, nos stages, nos workshops, nos animations d'anniversaires, nos tarifs, nos spectacles, ...

N'hésitez pas à nous contacter si nécessaire, et venez essayer gra-

tuitement si vous hésitez !

Fermeture de notre secrétariat du 29 juin au 29 juillet 2019.

Fin de la saison le 09 juin 2019, reprise des cours le lundi 9 septembre 2019.

Au plaisir d'attaquer une nouvelle

année de danse et de sport avec vous, dans la joie et la bonne humeur.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Tél : 067/84.46.06 et 0477/66.53.32

Email : [pasapas@skynet.be](mailto:pasapas@skynet.be)  
[www.pasapas.be](http://www.pasapas.be)

### Stages Equinoa Eté

<p>15 au 19 juillet "Ma petite fabrique nature" 4-10 ans Rencontre avec les animaux de la mini ferme éducative-Education relative à l'environnement - balade nature - découverte de différentes techniques éco-créatives, bois, feuilles, terres, argiles, land art - fabrication de peintures naturelles. 85€</p>	<p>22 au 26 juillet "La chèvre de Picasso!" 4-10 ans Rencontre avec les animaux - Découverte de Picasso et du cubisme - expérimentations graphiques, pluridisciplinaires dessin, collage, peinture, sculpture-Découverte des chèvres-ERE- Lectures de drôles, tendres, surprenantes histoires d'animaux-Aménagement et rénovation de l'enclos des chèvres de la mini ferme éducative. 85€</p>	<p>29 juillet au 2 août "Couleurs végétales" 3-6 ans Rencontre avec les animaux- jardinage-potager-écocreativité-encres végétales-terres-pâte à sable, colle de farine-expression et créativité-balade nature. 90€</p>	<p>5 au 9 août "C'est moi qui l'ai fait, zéro déchet!" 4-10 ans Rencontre avec les animaux-Ateliers éco-créatifs, hygiène, soins, et culinaires zéro déchet- Fabrication de pain, de levain, d'éponges tawashis et de liquide vaisselle, de baume pour les lèvres et de dentifrice- Peintures naturelles, argile, pomme de terre, enduits, farine, oeuf. 85€</p>
--	---	--	--

Lieu : Equinoa, rue d'Hennuyères, 28 - 1460 Virginal  
Horaires : 9h à 16h et garderies (payantes) dès 8h et jusque 17h  
Infos et inscriptions : [equinoa-asbl@hotmail.com](mailto:equinoa-asbl@hotmail.com) - 0498/62.97.98 - [WWW.EQUINOASBL.COM](http://WWW.EQUINOASBL.COM)

## Bibliothèques

### Bibliothèque communale d'Ittre - nouveautés

Quoi de plus agréable que de lire un bon policier, un thriller, un roman détente, bien installé dans son jardin, sur sa terrasse, ou en bordure de mer! Profitons également du temps libre de l'été pour le consacrer à la lecture de l'un ou l'autre essai.

- CONNELLY Michaël : « **En attendant le jour** »
- GRANGE Jean-Christophe : « **La dernière classe** »
- GRISHAM John : « **Les imposteurs** »
- GEORGE Elizabeth : « **La punition qu'elle mérite** »

- INDRIDASON Arnaldur : « **Ce que savait le nuit** »
- GRIMALDI Virginie : « **Quand nos souvenirs viendront danser** »
- BOYD William : « **L'amour est aveugle** »
- GERMAIN Sylvie : « **Le vent reprend ses tours** »
- COLOMBANI Laetitia : « **Les victorieuses** »
- LEVY Marc : « **Ghost in love** »
- DELACOURT Grégoire : « **Mon père** »
- MAALOUF Amin : « **Le naufrage des civilisations** »
- KOLINKA Ginette : « **Retour à Bir-**

- kenau** »
- BREGMAN Rutger : « **Utopies réalistes** »
- HORVILLEUR Delphine : « **Réflexions sur la question antisémitisme** »

Et toujours à votre disposition la collection du PALOU comprenant plus de 2.000 BD.

**Espace Bauthier  
36, Rue de la Montagne  
1460 Ittre  
le dimanche de 10H30 à 12H30**

### Bibliothèque communale de Virginal - nouveautés

- BD**  
Gastoon (2): « **des vertes et des pas mures** »  
Miss Pipelette : « **Attention, sorcière bavarde!** »  
Le pays divise (5): « **Les enfants de la résistance** »  
**BD autres et adultes**  
GLORIS et MOULIER : « **Les reines de sang : Cleopatre la reine fatale** (2) »:  
Largo WINCH : « **Mer noire** »  
Corto Maltese et la mer  
La sagesse des mythes (Luc Ferry): « **La jeunesse du héros** »  
« **La naissance des dieux** »  
« **CEdipe** »  
« **Promethee et la boîte de pandore** »  
« **Antigone** »

- « **Jason et la toison d'or** » (1/3)  
« **Jason et la toison d'or** » (2/3)  
« **L'Iliade : la pomme de discorde** » (1/3)  
« **L'Iliade : la guerre des dieux** » (2/3)  
« **L'Iliade : la chute de Troie** » (3/3)  
**Enfants**  
« **Les chatons fripons** »  
Eric SIMARD - Ingrid GODON : « **Qui veut un bisou** »  
**Ados**  
J.R.R. TOLKIEN : « **Le Hobbit** (nouvelle traduction)  
Cathy CASSIDY : « **Les filles au chocolat: cœur sale** »  
« **Les filles au chocolat: cœur cerise** »  
**Romans**  
Serge FARNEL : « **La malicieuse revanche d'un souffre-douleur** »  
Jean-Philippe SENDKER : « **Le langage**

- de la solitude*  
Claire BIDWELL SMITH : « **Cette douleur qui nous rend plus fort** »  
Agnes MARTIN-LUGAND : « **A la lumière du petit matin** »  
Rebecca FLEET : « **L'échange (ne confiez pas vos clés à n'importe qui)** »  
Françoise BOURDIN : « **Le choix des autres** »  
Antonio TABUCCHI : « **Pereira prend-tend** »  
Marie DESPLECHIN : « **Sans moi** »  
Marc LEVY : « **Ghost in love** »  
Lackberg Camilla « **La cage dorée** »  
Le paradis blanc : Hannah Kristin  
**Rue du Centre, 10 à Virginal  
Mercredi de 16h30 à 18h  
Samedi 9h30 à 12h**



# Culture

Ittre CultureS



Du samedi 10/06 au dimanche 06/08

Centre culturel d'Ittre - Pré de l'Aite

## Exposition monumentale - Expo Vélo

### EXPOSITIONS

**Erik Nagels présente « l'Echapée » du 07/06 au 06/08**, sur les pelouses du contournement du Pré de l'Aite. Un peloton de coureurs grandeur nature, fabriqués en polyester. Les formes enfantines, les bords coulés et les couleurs vives sont une référence aux petits coureurs que l'on trouvait autrefois dans les fûts de poudre à lessiver.

**Pascal Mageren « vélosophe » du 10/06 au 30/06**, sur les pelouses du contournement du Pré de l'Aite Pascal présentera sa collection per-

sonnelle, complétée par celles de quelques amis, de vélos insolites, d'illustrations et d'objets divers et variés en rapport, bien sûr, avec le vélo.

**Jean Gascard « Metal Designer » du 07/06 au 06/08**, sur les pelouses du contournement du Pré de l'Aite Un vélo géant ! Outre ce fameux vélo, qui sera exposé aux yeux des ittrois, Jean et son équipe vont réaliser, spécialement pour notre exposition(!), une arche géante décorée avec des vélos de récupération.



Vendredi 14 juin à 21h

L'Etable d'Hôtes

## Sing String (Concert)

Aurélié Dorzée et Bernard Masuir



Womanmanshow pour 2 voix, 24 cordes et des Pouêts. Deux artistes hors cadre, violoniste et vocaliste, proposent un spectacle musical tout en onomatopées et envolées lyriques. Au menu : fines bouches, flopée de violons, basse aux pieds, piano à pouces, ukulele, voix de tête et jeux de mains. Attention, on frise la Castafiore !

**Avec le soutien du Centre culturel d'Ittre et de la Communauté Française de Belgique**

Entrées : 10 €  
Spectacle à 21h  
Table d'hôtes avancée à 19h  
Réservations Repas & Spectacle : 067 78 06 70

Samedi 20 Juillet à partir de 18h/vanaf 18u

L'Etable d'Hôtes

## 13e Grande Fête des Belges !

13d Groot Feest der Belgen !

Venez fêter votre Belgitude ...comme chaque 20 Juillet depuis treize ans ! Des frites, des petits plats « maison », des animations, la Fanfare des "Fanfoireux" (Wallonie), les "Borokov" (Flandre) et LA Soirée dansante animée par Lady Djett !

Kom met ons een belgisch feestje opbouwen op 20 juli en dit sinds 13 jaar !

Frietjes, streekprodukten, animaties, twee fanfares "Fanfoireux" (Wallonie) & "Borokov" (Vlaanderen) en super Dansavond met Lady Djett !

Entrées - Ingang :  
10 € - Gratuit avant 12 ans.  
Gratis minder dan 12 jaar oud.  
A partir de 18h. Vanaf 18 u.

Du samedi ??????????

Musée Marthe Donas et Salons Bauthier

## Acquisitions 2018-2019 (Exposition)

Pour la cinquième année consécutive, le musée est fier de présenter ses nouvelles acquisitions (peintures, gravures, dessins) de : Gustave Marchoul, Anto-Carte, Willy Anthoons, Francis De Bolle, Jo Dustin, Guillaume Vanden Borre,...

Expo accessible le jeudi et le samedi, de 13 à 17h - le dimanche de 11 à 17h.

Entrées :  
5 €  
(gratuit pour les Ittrois)  
Gratuité pour tous le dimanche 1<sup>er</sup> septembre.



Dimanche 16 juin à 17h

Heptone

## Eve Beuvsens trio (Jazz)

Ces trois musiciens se rejoignent autour des morceaux qui sont pour eux les chefs d'oeuvre du jazz européen et de l'«American Songbook», ceux qu'ils ne se lassent pas de re-découvrir et de ré-inventer. Quelques compositions originales complètent leur répertoire proposant ainsi une musique à la fois variée, raffinée et toute en force.

**Eve Beuvsens** : piano, compositions / **Sam Gerstmans** : contrebasse / **Jan de Haas** : batterie.

Entrées :  
Prévente par virement  
(infos sur le site) / étudiant : 10 €  
Sur place : 12 €

Dimanche 23 juin à 17h

## Olivier Collette trio (Jazz)

Olivier Collette présente la musique de son tout nouvel album intitulé "PHI". Ce disque est probablement le premier en jazz à être entièrement basé sur le nombre d'or. Loin d'être une musique conceptuelle, le style des compositions d'Olivier est mélodieux, harmonieux et dynamique. On peut y retrouver entre-autres des influences de Pat

Metheny ou Keith Jarrett.  
**Olivier Collette** : piano, compositions / **Victor Foulon** : contrebasse  
**Daniel Jonkers** : batterie

Entrées :  
Prévente par virement  
(infos sur le site) / étudiant : 10 €  
Sur place : 12 €



Mercredi 19 juin de 16h à 23h

Centre culturel d'Ittre et Café Truc – Contournement du centre d'Ittre

## Musique en plein air !

L'été frappe à notre porte ! Les examens sont terminés (ou presque) ! Les vacances approchent ! C'est l'occasion d'inaugurer l'Été en plein air 2019. Alors, place à la musique ! Petits ou grands, venez vous détendre en notre compagnie lors de cette

rencontre familiale qui fera la part belle à la musique. Un petit avant-goût des vacances tout en restant au cœur de notre village. Tout (ou presque) y sera permis : s'allonger dans l'herbe, se laisser porter par la musique, chanter, danser, prendre un

verre, déguster une délicieuse crêpe, ...

Entrées :  
Au chapeau  
Boissons et petite restauration familiale disponibles au bar

### Coordonnées

**Centre Culturel d'Ittre**  
(Coordination)  
36 rue de la Montagne  
1460 Ittre  
067/64 73 23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Chapelle de Verre**  
100 rue A Brancart  
1460 Fauquez  
067/64 88 93  
www.chapelledeverre.be  
info@chapelledeverre.be

**Heptone**  
7 rue Haute - 1460 Ittre  
0488/476 905  
asbl.heptone@gmail.com  
www.heptone.com

**L'Etable d'Hôtes**  
4B rue de Tubize  
1460 Virginal  
067/78 06 70  
letable@letabledhotes.be  
www.letabledhotes.be

### Café Truc

0477/066 997  
cafetruc.ittre@gmail.com  
FB : cafetrucittre

**Musée Marthe Donas**  
36 rue de la Montagne  
1460 Ittre  
0471/216 388  
info@museemarthedonas.be  
www.museemarthedonas.be

**Musique Class'Ittre**  
Carine de Lichtervelde  
0475/448 190  
carinedelichtervelde@gmail.com

**Théâtre de La Valette**  
13 rue Basse  
1460 Ittre  
067/64 81 11  
lavallette@skynet.be  
www.lavallette.be

**Zik Zak**  
28 rue de Tubize  
1460 Ittre  
0476/530056  
www.zik-zak.be  
annick@zik-zak.be

## La langue de chez nous

**ACHALANDE** : qui a de nombreux CLIENTS  
Couramment utilisé pour dire « bien approvisionné en marchandises »

**Un chaland** : bateau à fond plat

**Un chaland** : un client

**Une chalande** : une cliente

**Chalandage** : promenade dans un magasin pour repérer ou acheter des objets (synonyme de lèche-vitrine ou lèche-vitrines)

Arthur Deghormain

## Brocante de la Saint-Rémy 2019 : ouverture des réservations le lundi 26 août

La Fête de la Saint Rémy c'est l'une des fêtes les plus importantes d'Ittre et près de 5000 personnes qui déambulent dans les rues du centre de notre beau village. Mais c'est aussi une sympathique brocante !



Chaque année, près de deux cents exposants se fixent rendez-vous, le samedi et le dimanche, au grand plaisir des nombreux amateurs d'objets anciens, d'objets ou vêtements de seconde main ou adeptes de bonnes affaires.

La Fête de la Saint Rémy 2019 se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019.

Ne manquez pas cette belle occasion pour réserver un emplacement de brocanteur !

Les tarifs sont démocratiques et tout le monde y témoigne d'un esprit de collaboration et de bonne entente.

Ouverture des réservations : lundi 26 août 2019

Pour réserver, il est obligatoire de passer au Centre culturel d'Ittre, Espace Bauthier - 36, Rue de la Montagne à Ittre (tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h à 17h).

Nous ne prenons aucune réservation par email ou par téléphone.

Attention, seules la vente d'objets de brocante (fonds de grenier ou objets de seconde main) et la vente de productions artisanales amateur (non vendues dans une filière commerciale) seront autorisées sur les stands.

Nous n'accepterons pas la vente de



fin de stock de vêtements, de bijoux, d'accessoires de mode ou de tout autre matériel neuf.

De même, la vente de nourriture et de boissons n'est pas, non plus, autorisée afin de ne pas faire concurrence aux stands des associations dont c'est la fête ce jour-là.

**Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 067/64 73 23 ou envoyez un mail à [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)**



Nathalie Lourtie

## Dernières nouvelles du Syndicat d'Initiative et du Tourisme d'Ittre

L'assemblée générale du SITI se tenait le jeudi 9 mai dernier, en fin de journée, dans la salle des mariages de l'ancienne maison communale d'Ittre, un peu comme de tradition.

L'ordre du jour était chargé et les curieux n'auraient pas voulu manquer la présentation des nouveaux administrateurs publics, heureux élus suite aux dernières élections communales d'octobre 2018.

On peut regretter que d'année en année, il y ait de plus en plus de chaises vides et la moyenne d'âge des participants suit la courbe démographique du Brabant Wallon dont on vient d'apprendre qu'il avait perdu son appellation de « Jeune Province »

Les rapports habituels nous ont été présentés, qu'il s'agisse du rapport de moralité ou des activités réalisées durant l'année écoulée et l'on se demande toujours comment tant de choses peuvent être produites avec si peu de moyens. C'est qu'il existe fort heureusement encore au SITI une équipe soudée de bénévoles qui donnent de leur temps sans le compter et c'est trop rare que pour n'être pas souligné aujourd'hui. Venaient ensuite les chiffres : les recettes, les dépenses, les ratios, les investissements, etc dont vous voudrez bien m'épargner le commentaire.

C'est qu'il existe à ITTRE une commission des subsides qui veille au grain et qui ne tolère pas les excès. Fut ensuite également abordé le programme des activités de l'année 2019 qui était déjà bien entamée et c'est ainsi que l'on a appris que des peintres – parfois de renommée mondiale – s'étaient littéralement amourachés des

paysages ittrois et les avaient immortalisés de sorte qu'avec le soutien de la province du Brabant Wallon, le SITI a pu installer de très beaux panneaux didactiques sur ce que l'on peut appeler un véritable « parcours d'artistes ».

A l'occasion, que les lecteurs du « Petit Tram » aillent y jeter un coup d'oeil : cela en vaut vraiment la peine et il est fort probable qu'ils ne devront pas faire la file comme ceux qui veulent atteindre, avec selfie à la clé, les sommets du Mont blanc ou de l'Everest... Notre antique forge a déjà été en grande partie restaurée ; il est vrai que lors des catastrophiques inondations que nous avons connues, elle avait largement souffert et elle avait bien besoin d'un coup de jeune.

On a encore évoqué pêle-mêle à l'assemblée générale les deux traditionnelles promenades de printemps et d'automne qui permettent de découvrir des coins souvent méconnus de notre belle entité, le concert de nouvel an dans le magnifique cadre du Palais de plume, la fête de mai au canal, etc.

Venaient en fin d'assemblée le renouvellement des mandats des administrateurs privés : c'est avec

beaucoup d'émotion que tout en voyant son mandat d'administratrice renouvelé, Valérie PETIT devait nous rappeler qu'aux termes de deux mandats successifs de présidente, les statuts lui faisaient interdiction de rempiler...

Valérie PETIT méritait assurément d'être chaleureusement applaudie, elle qui ne s'est pas épargnée pendant les six années écoulées pour faire en sorte que la vénérable institution qu'est le SITI tienne bon et continue de justifier de son existence au sein du monde associatif ittrois.

Déchargée de son mandat de présidente, Valérie PETIT va pouvoir se consacrer à ses autres passions que sont tout d'abord et d'évidence son discret compagnon, Christian, mais aussi le hameau de Fauquez qui lui tient tant à coeur. Cela étant, Valérie PETIT ne quitte pas pour autant le SITI puisqu'elle a accepté d'assurer dorénavant la tâche beaucoup moins amusante de trésorière.

A l'unanimité des membres du conseil d'administration, lequel se réunissait dans la foulée de l'assemblée générale, c'est à l'unanimité que Sophie PEETERBROECK a été élue présidente pour un triennat.

Dans notre belle commune, les femmes sont décidément aux premières places.

D'avance, bonnes vacances à tous.

**Jean-Michel MAGUIN VREUX,**  
Secrétaire du SITI




### Vendredi 02 août 2019

Dès 19h00, l'asbl OI3 Loisirs organise son

## 4<sup>ème</sup> Concours de Whist

Salle communale de Haut-Ittre - Rue les Hauts du Ry Ternel n°13

Il y aura de nombreux lots à gagner, tels que des repas, des chèques cadeau, et beaucoup d'autres ...

Le nombre de place étant restreint, seuls les premiers inscrits pourront participer. **Participation de 5€** par personne.

Les pré-inscriptions peuvent se faire par mail via [aurorevaes@gmail.com](mailto:aurorevaes@gmail.com) ou sur place le jour même de 18h00 à 18h45. Renseignements au n° 0473 54 00 56.

Un coin « Petite restauration/bar » sera accessible dès 17h30 pour combler les appétits et soifs des participants et de leurs supporters.

**Responsable :**  
OI3 Loisirs (Rue Warchay 3 – 1461 Haut-Ittre – oi3loisirs@gmail.com)





### Ducasse HAUT-ITTRE en fête

à la salle communale de Haut-Ittre

## Programme des festivités

#### Samedi 3 août 2019



**Cinéma en plein air gratuit**

19h30 : Petite restauration - pains saucisse

agrémenté par le **Concert du groupe TrioC**

«Un groupe de covers 100% Ittrois»



21h30 : Film : **Astérix, le Secret de la Potion Magique**

A la suite d'une chute lors de la cueillette du gui, le druide Panoramix décide qu'il est temps d'assurer l'avenir du village. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir le monde gaulois à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le Secret de la Potion Magique...

#### Dimanche 4 août 2019



10h Messe suivie de la procession.

12h Concert apéritif et Noces d'Or

13h Buffet froid.

A réserver chez Brigitte De Leener au 0478/251 228 ou [brideleenerpouillard@gmail.com](mailto:brideleenerpouillard@gmail.com) pour le **lundi 29 juillet au plus tard**.

Seules les assiettes réservées seront assurées.

kermesse de Fauquez ????



## Ecole communale de Virginal

### Une école en transition



#### La classe semi-flexible, vous connaissez ?

Ils avaient parfois la bougeotte sur leurs chaises, mal aux fesses. Ils étaient alors déconcentrés, distraits.

Désormais, les élèves de 5ème primaire de l'école communale de Virginal ont une classe semi-flexible. L'aménagement de l'espace et l'organisation ont été complètement repensés. Il vise à encourager les élèves à adopter différentes positions de travail durant la journée.

Il est permis aux élèves de choisir la position dans laquelle ils vont écouter, apprendre, travailler... sur un ballon, sur un fauteuil, sur des coussins, sur un pouf, sur un tabouret, à une table basse ou sur un tapis, par exemple. L'important, c'est que les élèves parviennent à trouver la meilleure façon pour eux, d'apprendre efficacement et d'être

les plus réceptifs possible. Cela vise à améliorer leur capacité de concentration et leur motivation. Notre classe semi-flexible est un compromis entre la classe flexible et la classe traditionnelle. Elle comporte des bancs/tables avec des chaises (environnement de travail traditionnel) de même que des îlots flexibles. La classe comporte tout de même plus de places assises que d'élèves, ce qui leur permet de changer de places selon leurs besoins.

Ainsi, au cours d'une semaine ou de la journée, les élèves peuvent expérimenter le travail dans des espaces "flexibles" leur permettant de répondre à leurs besoins et de développer leurs capacités d'autorégulation et maintiennent aussi leur habitude de travailler, écouter, étudier, à un poste de travail traditionnel (banc et chaise).

**Madame Aurore Deschamps,**  
titulaire de P5

### « Assieds-toi, bien droit »

Lundi 29 avril, les élèves du primaire ont participé à une marche parrainée en vue de financer l'achat de *Swiss ball* et autre mobilier alternatif (galettes, casque anti-bruit...).

Comme vous le savez certainement, rester assis toute la journée est parfois difficile pour certains élèves.

Notre école est très attentive au bien-être et à la santé des enfants. Nous avons aussi un rôle préventif à jouer et ici, dans ce cas précis, au niveau de la posture de l'élève.

Effectivement, dès l'enfance nous perdons l'habitude de nous tenir droit lorsque nous sommes assis et on le sait, mal s'asseoir pendant des heures, des jours, des mois, des années provoque plusieurs problèmes au niveau de la colonne vertébrale.

Chez l'enfant, la douleur de dos est fréquente mais rares sont ceux qui s'en plaignent réellement. Cependant, ce problème ne doit pas être

sous-estimé.

Des données scientifiques affirment qu'entre 20 à 30% des enfants de 10 à 15 ans se plaignent de maux de dos. Les causes les plus fréquentes sont notamment la mauvaise posture (le siège n'est pas adapté devant la télé, à l'école, à table, dans la voiture), le dos est courbé à longueur de journée, la fatigue (manque de sommeil souvent lié aux écrans, stress), le port de cartable trop lourd ou une mauvaise façon de le porter, l'obésité ou le surpoids, le manque d'activités physiques ou encore la pratique excessive de sports intenses.

C'est donc pour cette raison que nous avons décidé d'organiser un projet scolaire : « Assieds-toi, bien droit » en collaboration avec la Haute Ecole Léonard de Vinci section éducation physique. Le but étant donc de prévenir les maux de dos mais aussi de permettre aux élèves de mieux se concentrer.

L'objectif est d'améliorer la posture des enfants à l'école en y installant quelques *Swiss Ball* comme chaises dans chaque classe. L'utilisation de *Swiss Ball* ne remplace pas les chaises mais est plutôt à considérer comme un complément aux chaises des bureaux des élèves.

Diverses études montrent que ce ballon a un impact bénéfique sur la qualité de la position assise, sur la circulation sanguine, sur le mal de dos et l'équilibre.

Tout en « apprenant », les élèves travailleraient leurs abdominaux et les muscles érecteurs du dos.

Mais ce n'est pas tout, le *Swiss Ball*, permettrait d'améliorer la concentration, l'attention et l'écriture des enfants souffrant d'un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité de telle sorte que leurs performances scolaires pourraient s'en voir accrues à long terme.

**Nicolas Joachim, directeur.**

### Aménagement de la cour de récréation à l'école primaire

Les élèves de P5-P6 s'ennuyaient ou se disputaient durant les récréations. Certains avaient envie d'endroits pour s'asseoir et discuter tranquillement et d'autres avaient envie d'avoir des jeux pour s'occuper. Des aménagements mobiliers ont été créés avec les 6e dans le cadre du projet recup'art en début d'année scolaire. Il restait alors à embellir la cour...

Les élèves de 5e se sont alors lancés comme défi de créer 3 jeux qu'ils peindraient au sol pour qu'ils se pé-

rennisent dans le temps. Ils ont écrit un courrier à la commune pour demander des peintures, construit des gabarits en carton et les règles du jeu à l'ordinateur.

Et enfin, ils ont peint les jeux au sol. Quelle joie pour les élèves de découvrir ces nouveaux jeux... Des moments de plaisir et de rire en perspective...

**Madame Aurore Deschamps,**  
titulaire de P5



<b>Journée d'admission du Cheval Frison</b>		<b>Weekend du Cheval Ittre</b>	
<b>14</b> 07/2019		<b>12</b> ↕ <b>14</b> 07/2019	
<b>Stamboekkeuring V/H Friese Paard</b>		<b>Paardenweekend Ittre</b>	
www.bsfp-sbcf.be		www.lespresdeve.com	
Entrée Gratuite Gratis Toegang		Rue du Masy (Prairie du Masy) 1460 Ittre	



## Weekend du Cheval du 12 au 14 juillet

(Programme à préciser)

Journée d'admission du Cheval Frison le 14/07/2019

Admission des Poulains et Pouliches de l'année

Admission des Juments VB âgées de 3 ans et plus

Admission des Juments STB

âgées de 4 ans et plus

Admission des Hongres VB âgés de 3 ans et plus

Admission des Hongres STB âgés de 4 ans et plus

**Inscription et renseignements au Studbook bsfp.be@gmail.com**  
**Chacun des chevaux présents à Ittre recevra un bon de réduction de 50€ offert par l'étaillonneur Henswoude, ainsi qu'un prix remis par l'organisation.**

# 13 & 14 juillet

## Les Flocons

Le cheval de trait en Wallonie

Rue du Masy  
(prairies du Masy)  
1460 Ittre

Durant tout le week-end:  
Démonstrations d'équitation portugaise, de voltige, passage d'un mur de feu, de labour  
Balades à dos de poney et d'âne, présence d'artisans

Samedi 13:  
Concours de débardage (à pd 11h)  
Soirée disco  
Souper « Jambon au miel » (sur réservation)

Dimanche 14:  
Concours du cheval frison (à pd 9h30)

Programme complet et renseignements:  
[facebook.com/TraitsdeWallonie](https://facebook.com/TraitsdeWallonie)  
[www.lesflocons.be](http://www.lesflocons.be) - 0470 370 930

**Jusqu'au 6 août 2019**  
**Les samedis et dimanches de 13 à 17:00**  
**EXPO VÉLO**

Contournement du Pré de l'Aite et Espace Bauthier  
 Org : Centre culturel d'lttre  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**Vendredi 14 juin – 21:00**  
**SING STRING (CONCERT)**

L'Etable d'Hôtes à Virginal  
 Org : L'Etable d'Hôtes  
 Infos : 067/78 06 70  
 letable@letabledhotes.be  
 www.letabledhotes.be

**Dimanche 16 Juin 2019 - 11:30**  
**NOCES D'OR**

Org: Administration communale  
 Infos : 067/64 60 63  
 info@ittre.be  
 www.ittre.be

**Dimanche 16 Juin 2019 - 14:00**  
**BALADE VÉLO**

Contournement du Pré de l'Aite  
 Org: Centre Culturel d'lttre  
 Infos : 67/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**Dimanche 16 juin 2019 – 16h30**  
**POURQUOI MON VÉLO TIENT-IL**  
**DEBOUT ? (CONFÉRENCE)**

Espace Bauthier – Ittre  
 Org : Centre culturel d'lttre  
 Info : 067/64 73 23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**Dimanche 16 juin 2019 – 14 :00**  
**DÉMONSTRATION DE SKI NAU-**  
**TIQUE**

Canal d'lttre, devant la capitainerie  
 Org : Interyacht  
 Infos : Alain Duval – 0498/67 20 53  
 contact@interyacht.club  
 https://interyacht.club

**Dimanche 16 Juin 2019 - 14:00**  
**REPAIR CAFÉ**

Salle Planchette d'lttre  
 Org: Repair Café  
 Infos : Florence - 0478/62.40.99  
 http://www.repairtogether.be

**Dimanche 16 juin – 17:00**  
**Eve Beuvs trio (concert jazz)**

Heptone  
 Org : Heptone – 0488/47 69 05  
 asbl.heptone@gmail.com  
 www.heptone.be

**Mercredi 19 Juin 2019 - 16:00**  
**Été en plein air – Colt, concert**  
**gratuit**

Contournement du Pré de l'Aite  
 Org: Centre Culturel d'lttre et Café

Truc  
 Infos : 067/64 73 23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**Vendredi 21 Juin 2019 - 18:00**  
**Apéros Ruraux d'lttre**

Ancienne piste des Flocons  
 Org: Administration communale  
 Infos : 067/64 60 63  
 info@ittre.be  
 www.ittre.be

**Dimanche 23 Juin 2019 - 11:00**  
**Rendez-vous cyclo**

Espace Bauthier  
 Org: Centre Culturel d'lttre  
 Infos : - 067/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**Dimanche 23 juin 2019 – 16h30**  
**L'effet du vent sur le cycliste (Conférence)**

Espace Bauthier – Ittre  
 Org : Centre culturel d'lttre  
 Info : 067/64 73 23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**Dimanche 23 juin – 17:00**  
**OLIVIER COLLETTE TRIO**  
**(CONCERT JAZZ)**

Heptone  
 Org : Heptone – 0488/47 69 05  
 asbl.heptone@gmail.com  
 www.heptone.be

**Dimanche 23 juin 2019**  
**PORTE OUVERTE SKI NAUTIQUE**

Canal, rive gauche, ponton Interyacht  
 Org : Interyacht  
 Infos : Alain Duval – 0498/67 20 53  
 contact@interyacht.club  
 https://interyacht.club

**Mardi 25 Juin 2019 - 18:00**  
**RENCONTRE / EXPO SUR LA BIODIVER-**  
**SITÉ**

Espace Bauthier  
 Org: Art qui show asbl et Centre culturel d'lttre  
 Infos : Valérie Tilmans - 0476.92.54.52  
 artquishow@gmail.com  
 https://www.artquishow.com

**Du Samedi 13 au Dimanche 14 Juillet**  
**2019 - 11:00**  
**WEEK-END DU CHEVAL**

Prairie du Masy, rue du Masy, Ittre  
 Org: Les Flocons  
 Infos : Les Flocons - 0470/37.09.30  
 www.lesflocons.be



# Calendrier

**Dimanche 14 Juillet 2019 - 10:00**  
**BALADE MON PLAISIR**  
 Départ Parking du centre de Virginal  
 Org: El Tournikèt  
 Infos : Jacques Vanderlinden - 067/64.74.13  
 jacques.vdl52@outlook.be

**Samedi 20 juillet 2019 à partir de 18 :00**  
**13ÈME GRANDE FÊTE DES BELGES**  
 L'Etable d'Hôtes à Virginal  
 Org : L'Etable d'Hôtes  
 Infos : 067/78 06 70  
 letable@letabledhotes.be  
 www.letabledhotes.be

**Vendredi 26 Juillet 2019 - 21:30**  
**CINÉ EN PLEIN AIR : LES INVISIBLES**  
 Plaine de jeux de Fauquez  
 Org: Centre Culturel d'lttre et Comité quartier de Fauquez  
 Infos : 067/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

**www. BIODIVERSIFIONS .COM**

**Mardi 25 juin à 18h00**

Les élèves des écoles communales d'lttre et Virginal et de l'école libre de Virginal vous invitent à leur

**RENCONTRE / EXPO SUR LA BIODIVERSITE**

Parc de l'Espace Bauthier  
 Rue de la Montagne 36 à Ittre  
 (Parking école libre d'lttre)

Un projet animé et réalisé par  
 L'Art qui Show !  
 en collaboration avec  
 le Centre Culturel d'lttre,  
 la Commune d'lttre,  
 la Fédération Wallonie-Bruxelles  
 la Province du Brabant Wallon

**Apéros Ruraux d'lttre**

**ORGANISE**

le

**VENDREDI 21/06/19**

**APERO MUSICAL**

**DJ & CONCERT**

**Dès 18H**

**Bar et food truck**

**Rue du sart**

**(ancienne piste des Flocons).**

## Expression

### Mort annoncée de la démocratie représentative

Quand vous lirez ce billet, vous aurez voté. Pour beaucoup d'entre nous, c'est juste un dimanche gâché, car : « . . . de toutes manières, on a beau voter, ça ne change rien du tout ! »

A qui la faute ? Si vous filez un coup de bâton à un clébard, je gage qu'il vous évitera à l'avenir, or, nous faisons exactement le contraire. Pourquoi ? Soit nous votons pour un même parti (en général celui qui défend le mieux notre portefeuille, ou parfois nos idées ou nos valeurs, pour autant que nous en ayons) Soit nous décidons - courageusement - de voter pour un autre. Et

c'est souvent la grosse déception vu que Rrrrien ne change et que, la plupart du temps, les belles promesses, celles qui justement nous avaient fait vibrer, ne seront qu'un lointain souvenir.

Mais alors, ne peut-on vraiment rien faire ? Bien entendu il reste le choix de NE PAS VOTER ou VOTER BLANC mais, vous le savez aussi, c'est un pis-aller.

Cependant (et malheureusement beaucoup d'entre nous l'ignorent) il existe UNE AUTRE DEMOCRATIE, il s'agit de la DEMOCRATIE PARTICIPATIVE. Je ne dispose pas de suffi-

samment de place dans le Petit Tram pour vous en donner la définition, qu'il vous suffise de faire appel à votre jugeote pour en saisir le sens.

Mais alors, ce sont les GENS (NOUS !!!) qui devons faire le boulot ? Hé bien oui, vous avez raison, et vous auriez raison également de le faire. Car à partir du moment où tous nos partis dits traditionnels faillissent, nous trompent honteusement (allez, je vais être gentil, seulement 90% ?) pourquoi donc s'escrimer à faire le jeu de nos soi-disant « représentants » ?

Mais je dois déjà m'arrêter là (manque de place) alors qu'il y aurait tant à dire. Je termine sur une joyeuse constatation : tout va bien dans le monde! Soit, si réellement c'est votre lecture des choses, SURTOUT NE CHANGEZ RIEN. Et comme nos couleurs nationales sont noir, JAUNE et rouge, permettez-moi d'en choisir une seule, mais avec le cœur : JAUNE !! (ça vous dit quelque chose ?)

*Philippe Casterman, citoyen éveillé*

**Petites annonces**

**Les tortues**  
 Après quelques années d'élevage de tortues terrestres, je vais arrêter cette passion. Quelqu'un voudrait-il prendre le relais de cette magnifique aventure ? Merci de me contacter au 0477/45 60 83 (joignable tous les jours).

**A donner**  
 Meuble blanc (de salle de bain ou autre)  
 0477/45 60 83

**A vendre**  
 Je souhaite vendre Le grand Larousse Encyclopédique de 10 volumes intacts de 1961 pour 20 €. On peut me joindre au 067 85 06 87, avec un répondeur si nécessaire. Denis Poulaint



## Conseil communal du 30 avril 2019

**Présents :** Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Richard Flan-droy (EPI), Paul Pierson (EPI), Alizée Olivier (MR), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Ferdinand Jolly (IC), Daniel Van-kerkove (IC), Pascale Carton (IC), Axel François (IC).

**Carole Spaute (Dir. Gén. de l'adminis-tration communale)**

**Excusés :** Hélène de Schoutheete (IC), Hed-wige Tavernier (Pacte).

### 1. TRAVAUX : PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (PIC) – INTRODUCTION DU DOSSIER PIC 2019-2021

**Jacques Wautier (EPI)** présente ce dossier et les quatre projets qu'il comprend. Les projets intégrés au PIC sont :

- Rue de Bilot : égouttage exclusif – montant estimé : 190 940 EUR (pas de TVA – travaux réalisés et pris en charge par la SPGE).
- Rue de Thibermont : égouttage et nouvelle voirie – montants estimés : 102 573 EUR (pas de TVA – travaux réalisés et pris en charge par la SPGE) pour l'égouttage et 131 159,16 TVAC pour la voirie.

- Centre administratif : agrandissement et rénovation – montant estimé : 888 412,12 TVAC.

- Mur du cimetière de Virginal : réparation – montant estimé : 80 000 EUR TVAC.

Cela représente donc un total des travaux estimés de 1 393 084,28 EUR TVAC, dont une partie serait prise en charge par la SPGE (comme précisé ci-dessus), dont 637 349,24 EUR d'intervention régionale et dont 424 899,50 EUR d'intervention communale. L'échevin précise que le taux d'intervention qui était fixé à 50 % passe désormais à 60 %. Pour pouvoir proposer un PIC, il faut que le montant maximum des travaux subsidia-bles du plan soit compris entre 150 % et 200 % de l'enveloppe du droit de tirage oc-troyée, qui est de 394 000 EUR. La com-mune doit proposer quelque chose et placer la barre suffisamment haut, sinon les prochains PIC seront diminués pour l'année. Il faut rendre le dossier au plus vite afin que la SPGE puisse intervenir pour certains points.

**Luc Schoukens (Pacte)** demande que l'échevin donne plus de détails sur ces tra-vaux, notamment sur l'agrandissement du centre administratif. Il a lu le dossier mais ai-merait pouvoir entendre des explications et que le public puisse les entendre aussi.

**Jacques Wautier (EPI)** explique que l'idée est de relier les deux bâtiments (centre ad-ministratif actuel et anciens bureaux du CLI) afin d'agrandir l'espace de travail possible. Différents pôles d'intérêts pourront ainsi aussi rejoindre ce nouveau centre. Les tra-vaux vont aussi permettre de faire les amé-nagements nécessaires pour accueillir l'e-guichet.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute que ce projet a déjà été présenté en partie au Conseil Com-munal puisqu'il était déjà en partie repris dans le précédent PIC. C'est d'ailleurs parce qu'il n'a pas été entièrement mené à bien qu'il l'année a perdu entre 50 000 et 100 000 EUR de subsides possibles pour ce PIC. L'idée ici est de tout faire en une fois. Les travaux ont été pensés en synergie avec le CPAS, qui en bénéficiera aussi. Le bâtiment sera adapté aux personnes à mobilité ré-duite. Des aménagements seront aussi faits pour améliorer le bien-être des employés de l'administration communale. Selon diffé-rentes visites de personnes chargées d'éva-luer le bien-être au travail et l'état des lieux de travail, l'administration d'lttre est parfois très proche de la limite – en termes d'humid-ité par exemple. Ces travaux permettront d'améliorer cela aussi. La salle du conseil

communal et la salle des mariages pourront être aménagées dans ce centre administra-tif.

**Le Bourgmestre** rappelle que cela fait plus de dix ans que les anciens bureaux du Cen-tre Culturel d'lttre sont vides et inutilisés. Des pigeons s'y étaient installés, l'humidité, etc. Il était plus que temps de le « sauver », si on attendait encore, c'était la catastrophe assurée. L'idée n'est pas de faire quelque chose de grandiose et de jeter l'argent par les fenêtres, mais bien de réaménager le tout, « excusez mon wallon, en un bâtiment qui a de la gueule ». Il y a également une obligation d'une réduction de 30 % de la consommation d'énergie du bâtiment via le projet Renowatt (qui sera présenté plus tard dans le conseil), et les travaux vont donc permettre de travailler à cela via l'isolation, etc.

Tout n'avait pas été réalisé lors du précé-dent PIC et l'année a été pénalisée pour cela. Le Bourgmestre ne veut plus que cela ar-rive.

Concernant les travaux d'égouttage, ils s'inscrivent en réalité dans un projet plus vaste puisque la SPGE va aussi faire des tra-vaux sur le collecteur d'Haut-lttre jusque Gaesbecq.

**Pascale Carton (IC)** souligne que le budget pour le bâtiment administratif est impor-tant. Le Bourgmestre a évoqué des écono-mies d'énergie, est-ce que cela signifie que le bâtiment va être pensé pour être le plus passif possible (panneaux solaires, etc.) ? **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il s'agira surtout d'améliorer l'isolation. Il en profite pour souligner que ce PIC doit être envoyé pour le 11 juin. La procédure est particu-lière puisque les dossiers seront peaufinés ensuite. Il faudra donc étudier ce qu'il est possible de faire ensuite. Le projet va égale-ment changer d'architecte puisque celui-ci ne peut plus assurer le suivi des règles de conformité par rapport aux contraintes im-posées pour le dossier par la Région wal-lonne.

**Pascale Carton (IC)** se demande égale-ment, au vu de la baisse des recettes com-munales à très court terme, est-ce le projet le plus sobre possible qui est proposé ici ?

**Christian Fayt (EPI)** estime que oui. L'ar-gent, qui plus est, a été mis en place depuis quatre ou cinq ans.

**Ferdinand Jolly (IC)** souhaite revenir sur les différents projets. Concernant l'égout-tage, il considère qu'il s'agit de travaux es-sentiels. L'assainissement de l'eau sur la commune doit être une priorité, il se réjouit donc que cela continue d'être mené à bien. Concernant le mur du cimetière, il est en pi-teux état et des travaux sont effectivement nécessaires. Pour le centre administratif, le conseiller émet toutefois des réserves. Le montant est de plus ou moins 880 000 EUR avec une subvention qui plafonne à 350 000 EUR. Cela fait 490 000 EUR estimés en intervention communale propre. Le conseil-ler estime qu'il faut être clair avec les habi-tants sur ce projet étant donné la situation financière de la commune. Des efforts sont demandés aux différents services, des licen-ciements ont eu lieu et des efforts vont être demandés aux habitants. Cet investisse-ment est-il réellement nécessaire ? N'y a-t-il pas d'autres priorités ? Le montant semble démesuré pour le conseiller. De plus, il se demande comment va être financée la part communale. La capacité de rembourse-ment d'emprunt de la commune diminuera à l'avenir à la suite de la réduction de re-cettes fiscales résultant de la diminution d'activités industrielles sur notre territoire. Une subvention est une aide à l'investisse-ment. Mais ce n'est pas parce qu'il y a une subvention qu'il faut dépenser de l'argent, estime **Ferdinand Jolly**. Il faut être prudent

et s'en tenir aux fondamentaux pour que la commune n'engage pas autant. Il faut éviter de se lancer dans des dépenses de luxe. La commune a-t-elle réellement besoin d'un nouvel ascenseur ? D'une nouvelle salle de conseil ? D'une nouvelle salle de mariages ? De plus en plus de démarches peuvent se faire par internet, faut-il que les bureaux soient plus spacieux ? Pour le conseiller et son groupe, ce projet est démesuré.

**Daniel Vankerkove (IC)** ne va pas interve-nir sur l'aspect financier de ce PIC mais ai-merait revenir sur le projet du cimetière de Virginal. Lorsque la cité de la fontaine rosée a été créée dans les années 1995-2000, les élus en place avaient alors tenu à garder un terrain pour pouvoir agrandir le cimetière si nécessaire. Si on refait le mur, est-ce qu'il ne serait pas intéressant d'un point de vue pra-tique de faire également l'agrandissement du cimetière en même temps ? **Jacques Wautier (EPI)** déclare que c'est prévu.

**Luc Schoukens (Pacte)** aimerait resituer un peu le contexte de ce plan d'investissement communal, en 2019. Une série d'enjeux sont présents et il faut en tenir compte. Les prio-rités d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui, Greta Thunberg nous le rappelle. En arrivant au Conseil, le conseiller écoutait justement une émission radio avec Bruno Colmant et Etienne de Callataÿ, qui insistaient sur le rôle des pouvoirs publics à réorienter l'éco-nomie vers la transition énergétique. Peut-être faut-il donc se poser la question autour de cette table de savoir si le conseil com-munal et l'année vont dans le bon sens ? Les projets d'égouttage et pour el lecimetière semblent raisonnables et nécessaires. Mais pour le centre administratif, Pacte se pose quelques questions. Quel est le vrai besoin de ces travaux pour les différents services ? Le déménagement est-il vraiment néces-saire ? Qu'en sera-t-il des espaces vides ? Est-ce que cela aura impliquera des chan-gements pour la bibliothèque d'lttre, le SITI ou encore le musée Marthe Donas et son patrimoine ? Pacte se dit que ce qui est pré-senté s'inscrit sûrement dans un projet plus global, et considère que si ce n'est pas le cas, cela paraît non-justifié. Certes, le bâti-ment doit être rénové et assaini, et en peu de temps. Mais il n'y a probablement pas d'urgence pour l'aménagement du deuxième étage et la création d'un ascen-seur extérieur. Le PIC permet de proposer des projets en mobilité durable et en éco-nomies d'énergie, peut-être que cela est plus urgent. D'après ses calculs, le conseiller constate que sans l'aménagement du deuxième étage et l'ascenseur, le montant souhaité est atteint quand même. Peut-être qu'lttre peut en rester là ou consacrer une part de cette enveloppe pour un autre pro-jet énergie. Enfin, le conseiller s'interroge sur les matériaux utilisés et les économies d'énergie prévues.

**Axel François (IC)** pense que les projets d'égouttage et du cimetière ne se discutent pas. Ils sont essentiels et indispensables. En revanche, il estime que le centre adminis-tratif est un luxe au vu des finances commu-nales. Jacques Wautier a expliqué qu'il fallait placer la barre assez haut de peur de perdre des subsides mais le conseiller rappelle que le PIC est calculé sur base du revenu par ha-bitant, de la superficie, du nombre d'habi-tants, etc. De plus, il considère que c'est un doux rêve de vouloir prétendre aux 637 000 EUR alors que l'enveloppe actuelle est de 394 000 EUR. Ça ne se fera pas. Enfin, concernant le changement d'architecte, il estime que c'est une erreur que la com-mune risque de payer cher à l'avenir. Chan-ger d'architecte, ça a un prix !

**Christian Fayt (EPI)** explique que l'agran-dissement se justifie pour d'autres raisons que simplement la volonté de vouloir four-

nir un cadre d'accueil plus agréable. De nouveaux postes sont imposés aux com-munes, avec donc de nouveaux employés à installer (le DPO par exemple). Ces travaux sont aussi prévus afin de permettre au CPAS de s'y installer et ainsi favoriser les synergies entre les services des deux entités. Comme déjà expliqué, des rapports sur le bien-être des employés de l'administration commu-nale ont pointé des défauts et les travaux permettront d'y remédier. Enfin, les com-munes et les CPAS sont obligés de stocker des archives. Dans le local actuel, il n'y a plus de place !

Concernant les calculs de Luc Schoukens, en effet, on pourrait faire la moitié et pré-tendre au même montant... mais il faut tout lire ! On n'obtiendrait rien du tout si on supprime l'ascenseur, puisqu'il permet l'ac-cès aux PMR. Le PIC nous demande de pré-voir 150 % des travaux afin que si un événement se présente et que quelque chose ne sait pas se faire, il y ait des alterna-tives ! Il y a beaucoup de contraintes avec ce PIC, mais il a l'avantage de remettre toutes les communes au même niveau. On oblige tout le monde à trouver des projets plutôt que de favoriser les communes dyna-miques.

Pour les matériaux, tout cela sera à étudier quand on peaufinera le projet. Mais puisque nous avons la contrainte de réduire de 30 % la consommation d'énergie du bâ-timent, ce sera évidemment pris en compte. Le Bourgmestre considère que ce projet ne coûtera pas 500 000 EUR à la communauté. Le Collège doit remettre rapidement un projet. Mais rien n'empêche ensuite de chercher des alternatives de financement. Enfin, pour revenir sur le changement d'ar-chitecte, c'est lui-même qui a déclaré ne plus savoir suivre les normes demandées. La question n'est pas de savoir s'il nous plaît ou non, mais bien de savoir s'il est capable de répondre aux contraintes imposées par la Région wallonne. Lui a l'habitude de tra-vailer plutôt avec les normes bruxelloises et nous a contacté lui-même pour dire qu'il préférerait ne pas essayer de répondre aux contraintes.

Le projet sera peut-être ambitieux mais il a le mérite de veiller au bien-être des em-ployés, à la mobilité réduite et aux écono-mies d'énergie. Il est urgent que le centre administratif devienne un lieu plus accueil-lant pour le citoyen et les travailleurs. Les câblages et l'informatique sont désuets et il faut qu'lttre suive le mouvement, notam-ment pour rendre efficace l'installation d'un e-guichet. Ces travaux doivent être faits pour que la commune puisse encore rendre des services agréables à la population.

**Luc Schoukens (Pacte)** remercie le Collège pour ses réponses. Il tient à repréciser que personne n'est contre l'idée d'investir et d'améliorer un bâtiment communal, ni de donner de meilleures conditions de travail aux employés. Mais étant donné les fi-nances communales, et puisque Pacte ai-merait que la volonté soit d'investir dans la transition et les énergies, son parti consi-dère que ce projet n'était peut-être pas né-cessaire dans la forme présentée ici.

**Ferdinand Jolly (IC)** appuie ce que Luc Schoukens dit : son parti n'est pas contre le projet non plus. Mais des alternatives sont possibles : l'archivage pourrait être pris en charge par une société externe par exem-ple. Il y a, selon lui, moyen de rénover de façon plus sobre sans s'engager dans un projet somptueux. Il propose donc que ce projet soit revu pour qu'il s'agisse juste d'une rénovation et pas d'un agrandisse-ment. Il demande que le point soit reporté pour que le Collège puisse présenter une al-ternative plus sobre, et pour que l'archi-lecte puisse venir présenter le projet plus

en détail.

**Jacques Wautier (EPI)** rappelle qu'un projet existait déjà et que ce qui est présenté ici a été basé sur cela. Le Collège est bien conscient des difficultés financières, et que le durable et les économies d'énergie sont essentiels. Le projet sera re-précisé. Mais il est impossible de postposer le point étant donné l'agenda de remise des PIC. De plus, la SPGE pourrait ne plus pouvoir assurer les travaux qu'elle s'est engagée à couvrir si le dossier n'est pas remis à temps. Il assure toutefois avoir noté toutes les demandes et remarques des conseillers.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute que les problèmes de câblages, d'humidité ou de stockage des archives ne datent pas d'hier. Ce sont des problèmes qu'on a laissés traîner trop longtemps, et le Collège a décidé de prendre le taureau par les cornes plutôt que de mettre sa tête dans le sable. Il y a eu plusieurs rencontres avec la SPGE pour préparer ces dossiers au mieux. Il rappelle aussi que ce ne sont que des estimations, faites sur base de croquis. Tout ça peut évoluer une fois que le projet sera lancé. Il y a un décret et la commune a l'obligation de s'inscrire dedans et de le suivre à la lettre. Le Collège est conscient que l'enveloppe est limitée à 394 000 EUR et que tout ce qui est mis là ne pourra peut-être pas être fait. Mais si le dossier n'est pas envoyé dans les temps, l'Ittre risque de perdre le PIC.

**Daniel Vankerkove (IC)** espère que l'architecte initial pourra transmettre ses dossiers à son successeur, afin que le projet puisse avancer plus rapidement. Ça serait bien de ne pas perdre d'argent dans ce changement !

**Christian Fayt (EPI)** demande que l'on passe au vote. Luc Schoukens (Pacte) demande s'il est possible de voter sur chaque projet. Le Bourgmestre Fayt (EPI) qu'il faut voter pour l'ensemble.

**Vote : Oui (9 – EPI et MR) – Non (4 – IC) – Abstention (2 – Pacte)**

**Luc Schoukens (Pacte)** motive son abstention. Comme le vote ne permet pas de distinguer les projets, il préfère s'abstenir. Il regrette le côté surdimensionné du centre administratif et aurait aimé que les priorités soient la mobilité durable et les énergies. **Christian Fayt (EPI)** conclut en se réjouissant que deux des projets concernent Haut-Ittre.

## 2. MARCHÉS PUBLICS – PROPOSITION IPFBW : ASSURANCE « CYBER »

L'IPFBW est Intercommunale pure de financement du Brabant wallon – anciennement Sedifin.

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit d'un marché de services centralisés pour prévenir les cyber attaques. Les contrats sont d'une durée d'un an, reconduits tacitement pendant maximum trois ans. Ce marché couvre : la perte, le vol et la fuite données, l'interruption d'activité en raison d'une interruption du système, les atteintes à la sécurité du système informatique, la responsabilité multimédia, les extorsions informatiques, le piratage du système de téléphonie et le vol informatique.

Le Collège propose de s'inscrire dans la formule avec une franchise à 2 500 EUR, une limite par sinistre par an de 250 000 EUR HTVA et la prime assurance de 650,58 EUR. L'avis de la directrice financière est : revenu favorable.

**Vote : Oui (Unanimité – 15)**

## 3. MARCHÉS PUBLICS – PROPOSITION FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES : CENTRALE D'ACHATS POUR LA FOURNITURE DE LIVRES ET AUTRES RESOURCES

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente cette centrale d'achats et ce marché public pour la fourniture de livres et autres ressources qui offrent des ristournes intéressantes : 12,5 % maximum pour les ouvrages généraux, 10 % pour les livres et médias adaptés aux handicaps, 5 % pour les livres scolaires et pédagogiques et 5 % pour les achats réalisés par d'autres services de notre administration. Cela peut être intéressant, notamment pour alimenter les écoles et les bibliothèques de la commune en

nouveautés. L'accord serait établi jusqu'à janvier 2021 et permettrait quelques petites économies. L'avis de la directrice financière est : revenu favorable.

**Vote : Oui (Unanimité – 15)**

## 4. MARCHÉS PUBLICS – ECOLE COMMUNALE D'ITTRE : CRÉATION DE DEUX CLASSES SUPPLÉMENTAIRES

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente ce marché public de travaux pour la création de deux classes supplémentaires à l'école communale d'Ittre ainsi que pour la démolition des anciens bâtiments. Ces travaux ont été considérés éligibles dans le cadre du PPT, ce qui implique une subvention de minimum 75 %. Il y a deux lots présentés aujourd'hui :

- Lot 1 : entreprise générale de construction - estimé à 318 954,60 EUR TVAC.

- Lot 2 : structure en bois (module préfabriqué) - estimé à 112 226,95 EUR TVAC. Le montant total est donc estimé à 431 181,55 EUR TVAC.

Il est spécifié que ces travaux ne seront entamés qu'en cas de promesse ferme de subside. La directrice financière a rendu un avis favorable.

**Axel François (IC)** pense que la commune d'Ittre a assez de locaux pour combler les

besoins de l'ensemble de sa population. Beaucoup d'enfants d'autres communes fréquentent les écoles ittroises, et l'Ittre n'a pas pour mission de gérer le service scolaire d'une région. Selon lui, il faut arrêter d'investir parce que cela profite aux habitants des autres communes. Le bassin scolaire du Brabant wallon n'est pas saturé. Il faudrait créer un système de quota ou de critère de proximité pour favoriser les habitants de la commune. Le conseiller précise qu'il est pour des investissements dans l'enseignement, mais des investissements comme pour des heures de remédiation, des cours de musique, etc. C'est là qu'il y a un effort à faire selon lui, et non pas dans le fait de bâtir pour accueillir les enfants des communes limitrophes. Il conclut pour partager sa crainte qu'Ittre ne puisse pas obtenir le subside. La commune a déjà reçu il n'y a pas si longtemps plus de deux millions d'euros pour agrandir l'école communale d'Ittre. Selon lui, la Fédération Wallonie-Bruxelles préférera concentrer son effort à Bruxelles, où les écoles sont saturées.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande si les classes ont été imaginées en fonction des nouveaux objectifs pédagogiques, notamment par rapport au pacte d'excellence ? Les classes dans lesquelles les bancs sont en rang d'oignons ne sont plus adaptées. Qu'advient-il ensuite des containers qui ont été installés pour créer des classes temporaires ? Qu'en est-il de la vision à moyen et long terme ? Combien d'élèves y aura-t-il à l'Ittre dans les années à venir ? Enfin, quels sont les critères énergétiques pour ces nouveaux travaux ?

**Christian Fayt (EPI)** explique qu'un PEB doit être réalisé avant les travaux, pour la question énergétique. Il déclare ensuite que le problème ici est qu'il faut travailler à l'envers. Il faut aller jusqu'au bout de la procédure et s'arrêter à l'approbation. Le projet doit être mis en forme pour qu'il puisse être rendu. Il sou-

ligne aussi que l'échevine est un peu moins optimiste que lui. Elle a expliqué que le subside couvrirait minimum 75 % du montant, mais elle n'a pas précisé que cela pouvait aller jusqu'à 100 % !

Concernant la fréquentation des écoles ittroises, il y a à peu près 30 % d'élèves qui ne sont pas habitants de la commune. Il faut savoir qu'un directeur ne peut pas refuser d'enfants sous prétexte qu'ils vivent dans une autre commune. De plus, à la connaissance du Bourgmestre, il n'y a pas de cas de demande d'un enfant ittrois qui aurait été refusée par manque de place.

Ittre est dans une région où la pression démographique est importante et cela va continuer d'augmenter. Ce projet a déjà été envoyé dans le cadre d'un appel concernant la pression démographique justement, et les gens du ministère nous on dit qu'ils ne pouvaient pas le faire entrer dans cet appel, et nous ont redirigé vers ce PPT en nous assurant qu'ils soutiendraient notre projet. Il faut être dans les premiers à rendre le dossier.

Le projet a évidemment tenu compte des exigences du pacte d'excellence et des nouvelles méthodes d'enseignement. Et concernant les containers, le fonctionnaire délégué a marqué son accord pour le projet à condition que dans les deux ans, les deux modules soient retirés. C'est donc une

bonne chose pour le dossier et on n'attend plus que la décision pour avancer !

Le Bourgmestre considère qu'il ne faut pas passer à côté de cette occasion. Chacun a mis toute l'énergie nécessaire à la bonne conduite de ce dossier, il tient à le souligner. Enfin, concernant l'enseignement à plus long terme à l'Ittre, il a été demandé aux deux directeurs des écoles communales de ne pas dépasser deux classes par année scolaire.

**Daniel Vankerkove (IC)** souligne que le nombre d'enfants va continuer à augmenter. Il est important de continuer à garantir que chaque enfant de la commune qui veut s'inscrire dans une école ittroise en ait la possibilité. Il espère également que les subsides seront obtenus. Si ce n'était pas le cas, il rappelle toutefois que l'idée d'aménager l'intérieur du bâtiment avait été étudiée durant la précédente législature. Peut-être que cette solution doit rester en tête afin d'avoir une alternative en cas de refus.

**Christian Fayt (EPI)** rappelle que la précédente législature avait voté le fait de pouvoir avoir une classe informatique mobile afin de libérer le local informatique et d'en faire une nouvelle classe. Quant à la classe qui avait évoquée pour le grenier, l'idée avait été refusée parce que cela coûtait cher (il fallait refaire le toit), mais aussi pour une question de sécurité, en cas d'évacuation.

**Ferdinand Jolly (IC)** espère également que le dossier sera accepté. Il se demande toutefois comment sera financé le solde dans le cas où l'Ittre n'obtient que 75 % de subsides ? **Christian Fayt (EPI)** lui répond que cela sera réfléchi si le subside est obtenu. Ce sera alors une priorité. L'enseignement en est toujours une ! Le Collège est bien conscient que des problèmes financiers risquent fortement d'arriver étant donné la situation des grosses entreprises basées sur le territoire ittrois. Mais en attendant, il faut avancer. Chacun étudie un maximum de solution afin de trouver des subsides éven-

tuels. Le document présenté ici est le plus pessimiste possible ! **Françoise Peeterbroeck (EPI)** ajoute que le budget sera présenté en MB1 si c'est accepté.

**VOTE : Oui (13 – EPI, MR, Pacte, Daniel Vankerkove & Pascale Carton (IC)) – Abstention (2 – Ferdinand Jolly & Axel François (IC))**

## 5. MARCHÉS PUBLICS – ORES ASSETS : RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHATS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** informe que l'adhésion à la centrale d'achats d'ORES Assets arrive à échéance et qu'ils invitent les communes à renouveler cette adhésion. Il s'agit d'une centrale d'achats en charge des questions d'éclairage public. Ces crédits sont inscrits dans le budget 2019 et la directrice financière a remis un avis favorable.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande si l'éclairage du terrain de hockey est équipé avec du LED. Il précise aussi qu'on lui a dit que l'éclairage devant le monument aux morts était fort et qu'il aveuglait les conducteurs. **Lindsay Gorez (MR)** répond que l'éclairage du parking du complexe sportif est au LED mais pas les terrains. Le projet initial aurait dû le prévoir, et des solutions sont cherchées actuellement. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que cela ne concerne pas le point à l'ordre du jour.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande alors ce qui est prévu par ORES pour aller dans le sens de la transition ? **Christian Fayt (EPI)** explique qu'ORES remplace les ampoules depuis plusieurs années. Toutes les ampoules au mercure ont été enlevées, et une nouvelle phase de ce changement est entamée. À l'Ittre, peu de lampes sont encore trop consommatrices. La commune devra participer en partie au financement pour se diriger doucement vers les LED. C'est aussi pour cela que ce marché est intéressant, il permettra de baisser les coûts. Ce qui sera payé sera, de plus, récupéré grâce aux économies d'énergie réalisées. Cela devrait être terminé dans à peu près dix ans.

**Luc Schoukens (Pacte)** revient sur les éclairages des bâtiments publics en général, qui sont trop forts – le centre administratif compris. Il souligne que l'effort doit être fait le plus rapidement possible. Des techniques de plus en plus intelligentes sont créées, il faut pousser ORES à s'informer et à se diriger vers cela. Il rappelle que l'éclairage public représente plus de 100 000 EUR dans les finances communales. **Christian Fayt (EPI)** le corrige – c'est moins de 100 000 EUR depuis quelques années, depuis que les ampoules ont été changées. **Luc Schoukens (Pacte)** insiste : l'effort reste à faire. Il ne faut pas juste s'inscrire dans un marché public, mais il faut pousser ORES à être les plus progressistes possibles ! **Christian Fayt (EPI)** pense qu'Ittre va déjà de l'avant pour tout cela. Il y a aussi une inquiétude du point de vue sécurité chez ORES. **Luc Schoukens (Pacte)** demande que les membres du conseil qui représentent l'Ittre chez ORES transmettent son message. **Christian Fayt (EPI)** lui assure que cela sera fait.

**Vote : Oui (Unanimité – 15)**

## 6. MARCHÉS PUBLICS – CHARTE POUR DES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES AU SEIN DES POUVOIRS LOCAUX : ADHÉSION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente cette demande du Gouvernement wallon de signer cette charte. La commune avait déjà intégré une série de choses dans ses marchés publics (clauses environnementales, sociales et éthiques), mais cette charte ajoute la volonté de réduire l'empreinte écologique, de favoriser l'insertion socioprofessionnelle tout en valorisant davantage le potentiel économique des PME wallonnes.

**Luc Schoukens (Pacte)** approuve cette charte et demande que tout cela soit mis en place chaque jour et chaque heure, au maximum, dans chaque décision.

**Vote : Oui (Unanimité – 15)**

## 7. ÉNERGIE – PROJET RENOWATT : ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT

**Fabienne Mollaert (EPI)** présente Renowatt. Cet organisme aura pour mission de fournir une assistance globale aux autorités locales pour les épauler dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Ils prennent en charge la conclusion des contrats de performance énergétique, analysent et sélectionnent les bâtiments dignes d'intérêt à la rénovation, lancent la procédure de marché public, et concluent le contrat au nom et pour compte des autorités locales. Cela paraît intéressant, notamment pour l'audit réalisé pour déterminer les bâtiments énergivores. Afin de pouvoir rentrer un dossier, il faut pouvoir assurer une économie de minimum 30 % d'énergies. Ce minimum permet en fait de rembourser l'argent engagé.

Le Collège s'est fixé quatre priorités : l'école communale de Virginal, l'école communale d'Iltre, l'école communale maternelle de Virginal ainsi que le centre administratif. Cette démarche est dans l'intérêt de la commune. Renowatt va réaliser une partie intéressante des démarches. De plus, Iltre a besoin de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, puisque la commune a signé la Convention des Maires avec un objectif à atteindre pour 2030.

**Pol Perniaux (Pacte)** déclare que Marc Hordies, ancien échevin Ecolo, avait réalisé un audit sur les bâtiments de la commune en 2014. **Fabienne Mollaert (EPI)** l'a bien reçu, et il va être ajouté aux documents à étudier pour mener ces changements au mieux. Un autre audit avait aussi été réalisé sous la précédente législature, qui sera lui aussi pris en compte.

**Luc Schoukens (Pacte)** voit dans le tableau remis par l'échevine qu'il y a eu une augmentation assez importante de la consommation de gaz et d'électricité à l'école communale de Virginal entre 2017 et 2018. Y a-t-il une raison. **Fabienne Mollaert (EPI)** ne sait pas – l'hiver plus froid peut-être ?

**Luc Schoukens (Pacte)** revient sur l'audit réalisé par Marc Hordies en 2014. Celui-ci mettait en évidence la Salle Polyvalente de Virginal comme point noir en matière d'énergie. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que Renowatt ne peut prendre en compte que les bâtiments avec une surface d'au moins 500 m<sup>2</sup>. Elle doit encore se renseigner pour voir dans quelle mesure il est possible de regrouper des bâtiments similaires.

**Axel François (IC)** demande quant à lui ce qu'il en est du hall des travaux. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que le Collège a fait le choix de ne pas inscrire trop de projet en une fois pour être sûre de pouvoir en réaliser un maximum. Renowatt a besoin que les dossiers soient réalisés aussi – ils sont subsidiés par la Banque Européenne d'Investissement et ne peuvent donc pas se contenter de rédiger des dossiers. Il faut qu'il y ait des réalisations menées à bien.

**Vote : Oui (Unanimité – 15)**

## 8. ENERGIE - PLAN POLLEC 2 : COMITÉ DE PILOTAGE – MODIFICATION DU ROI

**Fabienne Mollaert (EPI)** commence par préciser que ce comité de pilotage ne portera désormais plus le nom de Energlttre étant donné la création d'une coopérative du même nom depuis. Ce sera donc le comité de pilotage Pollec 2. Il va être composé de six représentants politiques (quatre de la majorité et deux de l'opposition) et de neuf citoyens. Un appel sera publié dans le Bulletin communal prochainement. La modification du ROI porte sur les jetons de présence. Afin de correspondre à la décision prise pour les autres conseils consultatifs, il est décidé de supprimer les jetons de présence du comité de pilotage.

**Luc Schoukens (Pacte)** transmet un document aux conseillers. Pour Pacte, quelques interrogations subsistent concernant la mission et le rôle de ce comité de pilotage. Il y a cela, il y a Energlttre, etc. Il serait bon de remettre de l'ordre. **Christian Fayt (EPI)** l'interrompt car il estime que ce n'est pas cela qui est à l'ordre du jour. **Luc Schoukens (Pacte)** considère que cela touche à la mission du comité de pilotage. **Christian Fayt (EPI)** le remercie pour le document, qui sera lu et discuté une prochaine fois. Il ajoute que le Collège a aussi des interrogations à soulever – par exemple, n'y aurait-il pas

conflit d'intérêt si des membres d'Energlttre (la coopérative) faisait partie du comité de pilotage ?

Pour en revenir à la suppression du jeton de présence, **Luc Schoukens (Pacte)** maintient la même position que lorsqu'il a été proposé de les supprimer pour les conseils consultatifs. Pour lui, ces jetons de présence sont avant tout là pour soutenir et encourager les citoyens qui aimeraient s'investir. Ils sont symboliques mais parfois nécessaires pour permettre le déplacement. **Christian Fayt (EPI)** dit que le conseil s'est déjà prononcé sur la question. **Fabienne Mollaert (EPI)** déclare que c'est proposé ici par souci d'équité avec les autres conseils consultatifs. **Luc Schoukens (EPIPACTE)** tient à réaffirmer son désaccord.

**Vote : Oui (13 - EPI, MR et IC) – Non (2 – Pacte)**

## 9. ENVIRONNEMENT – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ AVEC INBW

**Fabienne Mollaert (EPI)** explique que ce renouvellement était l'occasion de réfléchir à la collecte des déchets sur le territoire ittrois. Quatre options étaient proposées aux communes :

- Uniquement les ordures ménagères en sacs
  - Ordures ménagères en sacs et organiques en sacs
  - Ordures ménagères en conteneurs à puce et organiques en sacs
  - Ordures ménagères en conteneurs à puce et organiques en conteneurs à puce
- Le Collège a opté pour la seconde proposition. Ce marché est d'une durée d'un an, renouvelable jusqu'à trois ans. C'est un choix financier à la fois pour la commune et pour les habitants. Même s'il est important d'amener les habitants à trier de plus en plus, plusieurs inconvénients restent présents à Iltre pour que tout le monde puisse passer aux conteneurs à puce. Il y a une soixantaine de rues où ces camions ne peuvent pas passer sur le territoire ittrois. L'inBW n'est pas encore entièrement au point.

La collecte des déchets organiques en sacs est un point de départ pour ceux qui ne le font pas déjà. À cela, on peut ajouter la présence de cinq maîtres composteurs certifiés récemment qui pourront encadrer les habitants qui veulent tenter l'expérience du compost à la maison. Des composts de quartier pourront peut-être être envisagés. L'échevine estime que c'est la meilleure solution pour le moment.

**Pascale Carton (IC)** demande si les sacs des déchets organiques seront spécifiques à la commune. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que c'est le cas. Ils coûteront normalement 0,50 EUR pour une capacité de 25 litres. Elle rappelle que le parc à conteneurs reste proche, notamment pour les déchets verts !

**Daniel Vankerkove (IC)** demande si l'initiative des conteneurs pour le ramassage des papiers et des cartons a eu du succès. Combien de personnes ont demandé leur conteneur ? Il est étonné qu'il n'y ait pas eu plus de publicité à ce sujet, notamment à Iltre. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que l'inBW a été en rupture de stock à la suite d'une demande plus élevée qu'attendu. Ils n'avaient pas fait de marché public et ont donc dû faire patienter les commandes parfois quelques mois. Dans plusieurs rues ittroises, des gens ont pris le conteneur mais le camion adapté à son ramassage ne sait pas passer. Ce sont donc encore les éboueurs qui doivent soulever le conteneur, ce qui n'est pas idéal. **Daniel Vankerkove (IC)** aimerait beaucoup avoir des chiffres. **Fabienne Mollaert (EPI)** assure qu'elle lui transmettra. Quant à la publicité, l'échevine trouve que l'administration partage beaucoup d'informations utiles via les outils en ligne.

**Luc Schoukens (Pacte)** se réjouit de voir enfin arriver ce point à l'ordre du jour après des années de demandes. Il note toutefois que le débat est un peu limité et espère que son intervention l'ouvrira un peu plus. Le point d'aujourd'hui concerne donc le choix que fait la commune pour sa politique de collecte des immondices. Le but est de réduire la production de déchets ainsi que le coût de la collecte. La réduction des déchets implique une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui s'inscrit tout à fait dans une démarche de transition. Pour Pacte, séparer

l'organique des ordures ménagères est une première étape – mais il serait possible d'aller plus loin. Les conteneurs à puce ont une capacité de 60 à 80 litres. Parfois les gens ont peur que cela prenne beaucoup de place mais ce n'est pas si encombrant que ça, précise le conseiller. Des systèmes existent déjà dans des communes rurales et fonctionnent très bien. Le problème n'est pas d'avoir le bon camion ou non selon le conseiller, mais bien l'organisation du circuit.

Concernant la puce, elle implique que le citoyen paye en fonction de ce qu'il produit comme déchets. C'est un système qui met en place une sorte de justice écologique. La proposition du conseiller est donc de tester un an avec les sacs et puis d'envisager le conteneur à puce pour une des collectes voire les deux.

Enfin, pour le conseiller, la question de l'avenir de l'incinérateur doit être prise en compte. Certains élus défendent l'incinérateur et sa pérennité. Cependant, la gestion pourrait être revue selon le conseiller, notamment en transférant des déchets à incinérer vers de la biométhanisation – qui est une piste étudiée pour l'évolution de l'incinérateur.

Le conseiller s'inscrit donc en faveur d'une politique plus offensive à étudier en se laissant de la marge. Il prône la justice écologique.

**Fabienne Mollaert (EPI)** demande aux conseillers de lui laisser encore un peu de temps pour prendre les contacts nécessaires. Elle n'est pas échevine depuis si longtemps, mais elle aimerait discuter des rues dans lesquelles le passage est impossible pour le camion de la collecte des conteneurs et étudier avec l'inBW les pistes envisageables. En attendant, elle estime qu'il faut commencer par quelque chose. Ajouter la collecte des déchets organiques est donc un point de départ pour inciter les gens à trier. Elle note aussi qu'après la réunion d'avril avec l'inBW, il restait beaucoup d'inconnues quant à la collecte de conteneurs. Plusieurs communes ont fait le choix d'attendre d'avoir plus de réponses avant de s'engager. L'échevine répète qu'elle est convaincue qu'il faut trier et plus et que pas de déchet, c'est ce qu'il y a de mieux. En attendant que ce soit possible pour tout le monde, c'est une étape en plus !

**Luc Schoukens (Pacte)** demande que le message soit transmis à l'inBW qu'Iltre est intéressé pour l'avenir.

**Vote : Oui (13 - EPI, MR et IC) – Abstention (2 – Pacte)**

**Luc Schoukens (Pacte)** motive son abstention en disant qu'il estime qu'il est possible d'aller plus loin dans de meilleurs délais !

## 10. ROI DU CONSEIL COMMUNAL - MODIFICATIONS PAR SUITE DE L'AVIS DE LA TUTELLE

**Christian Fayt (EPI)** présente les remarques reçues par la tutelle sur le règlement d'ordre intérieur du conseil communal. Quelques modifications sont demandées :

- Permettre à un même citoyen d'interpeller le conseil communal trois fois en douze mois et non pas deux.
- Une modification dans les appellations d'alinéa et de paragraphes
- Inscrire le montant des jetons de présence de façon qu'il puisse suivre l'évolution de l'index (le montant final est inchangé mais l'écriture est modifiée).

**Pol Perniaux (Pacte)** rappelle que la procédure pour l'interpellation citoyenne peut paraître très complexe et devenir dissuasive. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** explique que le règlement l'impose. **Christian Fayt (EPI)** comprend tout à fait, mais il faut faire comme cela. Il rappelle toutefois que les citoyens peuvent interpeller un conseiller et leur demander de faire suivre un point.

**Pol Perniaux (Pacte)** revient alors sur les jetons de présence. Ils ont été supprimés pour les conseils consultatifs, mais pour Pacte, cela incite le citoyen à s'investir et à venir. précise qu'on parle ici du jeton de présence des conseillers. **Pol Perniaux (Pacte)** répète que Pacte essaie d'être cohérent dans ses positionnements. Si le Collège était lui aussi cohérent, le jeton de présence serait supprimé pour les conseillers aussi. La cohérence ne va pas dans le bon sens.

**Vote : Oui (13 - EPI, MR et IC) – Abstention (2 – Pacte)**

## 11. CONTRAT DE RIVIÈRE SENNE – PARTICIPATION FINANCIÈRE 2020-2021-2022

**Christian Fayt (EPI)** se retire pour ce point, étant président du Contrat Rivière Senne et n'ayant pas de droit de vote ici.

**Jacques Wautier (EPI)** explique que le montant proposé pour soutenir cet organisme pour les trois prochaines années s'élève à 2 044 EUR par année. Il rappelle que le Contrat Rivière Senne intervient souvent, avec encore une activité la semaine précédente ce conseil autour des plantes invasives. Ils font aussi des conférences pour les enfants, etc.

**Vote : Oui (14 – Unanimité)**

## 12. Enseignement – plan de pilotage : école communale d'Iltre

**Christian Fayt (EPI)** rappelle que ce plan a été présenté au conseil. C'est quelque chose qui sera bénéfique pour les élèves, les professeurs, les parents et les pouvoirs organisateurs. Des avis sont revenus favorables de la COPALOC ainsi que du Conseil de participant de l'école.

**Vote : Oui (15 – Unanimité)**

## 13. ENSEIGNEMENT – PLAN DE PILOTAGE : ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

**Vote : Oui (15 – Unanimité)**

## 14. INFORMATIONS DU COLLÈGE

**Christian Fayt (EPI)** partage les deux informations.

Le conseil communal de mai est reporté au 28 mai.

Le Collège a approuvé onze projets remis à la Province du Brabant wallon, et le CPAS en a aussi remis quatre. Les onze projets sont donc en attente de réponse pour d'éventuels subsides.

## 15. QUESTIONS ORALES

### Infractions urbanistiques

**Luc Schoukens (EPI)** demande comment sont traités les dossiers délicats d'infraction ou de régulation urbanistique. Quelle est la ligne de conduite ?

**Pascal Henry (MR)** note qu'il y a eu quelques cas importants depuis qu'il est devenu échevin. Le Collège a donc pris position et a décidé de se donner un outil permettant de pouvoir intervenir rapidement sur les lieux et de pouvoir dresser un PV urbanistique. Une cellule a donc été mise en place grâce à la police et au service urbanisme. Le PV sera ensuite envoyé à l'administration compétente. C'était un outil qui manquait, et cela causait des difficultés pour pouvoir constater. C'est donc plus efficace désormais. Cela rejoint la vision proposée par la nouvelle majorité : il sera désormais plus difficile à Iltre de faire n'importe quoi n'importe où.

### ZIT de Gaesbecq

**Pascale Carton (IC)** demande d'abord la réponse de sa dernière question pour savoir si oui ou non la rue de Gaesbecq est connectée au réseau d'égouttage. **Christian Fayt (EPI)** a vérifié, et ce n'est pas encore connecté en effet. **Pascale Carton (IC)** demande alors où en est la ZIT prévue là-bas. **Christian Fayt (EPI)** explique que le projet a été accepté au niveau européen. Il s'inscrivait dans le cadre de Landlife, en mettant l'aspect naturel en avant. Une étude est donc en cours, menée par l'inBW, pour déterminer la zone qui doit rester telle quelle, ainsi que pour vérifier si cette zone supplémentaire est vraiment nécessaire en plus de celles déjà créées. Il remercie la conseillère pour cette question. Le Bourgmestre a l'impression que plus on s'éloigne de la date des inondations, plus il est difficile d'avancer. Alors qu'à Iltre, la volonté est que ça ne se reproduise plus jamais.

### Feuillet horaires

**Daniel Vankerkove (IC)** explique avoir entendu qu'il y avait des modifications des horaires d'ouverture pour certaines services communaux, ou des services comme la

zone de police d'Iltre, etc. Ne serait-il pas opportun de créer un feuillet qui reprendrait tous les horaires utiles et mis à jour ? **Christian Fayt (EPI)** ne pense pas qu'il y ait de changement d'horaires. La proposition est entendue. Le Bourgmestre rappelle que tous ces horaires peuvent être trouvés sur le site de la commune.

#### Piste cyclable

**Pol Perniaux (Pacte)** note que le déplacement à vélo dans la commune reste dange-reux, notamment entre le pont de Virginal et le Saint-Malo. Il y a là une large bande de terrain qui permettrait une belle piste cyclable à deux bandes.

**Fabienne Mollaert (EPI)** annonce que la DG01 est venue prendre des mesures de cette zone et la question est étudiée actuellement.

#### Ferme du Mazy

**Ferdinand Jolly (IC)** a constaté les travaux de terrassement importants en cours à la Ferme du Mazy. Il y a un an ou deux, un important affaissement du terrain et des coulées de boue avaient causé des dégâts pour les maisons situées dans la rue du vieux pavé d'Asquemont, en contrebas. Cette prairie joue un rôle important pour l'infiltration des eaux et ces modifications sont dangereuses pour les gens qui vivent en-dessous. De plus, les tunnels plastique installés pour les serres sont imperméables et l'eau sera donc rejetée vers le bas. Le conseiller demande au Collège ce qu'il attend pour prendre ses responsabilités et protéger ses habitants.

**Christian Fayt (EPI)** précise que c'est ce dossier qui a fait s'apercevoir le Collège des problèmes de communication entre les services dans le cas des infractions urbanistiques, comme le suggérait la question de

Luc Schoukens avec plus de subtilité. Le Collège a donc pris le taureau par les cornes et a convoqué le propriétaire. Le Bourgmestre se dit mitigé. Cette personne veut lancer une activité de permaculture et de production locale, créer de l'emploi. Son projet semble très bien. Mais il n'a prévenu personne – ni la commune ni les riverains. S'il avait prévenu, son projet serait sûrement applaudi. Mais il n'a pas demandé les autorisations nécessaires. Un PV a été dressé concernant le relief du sol modifié et des infractions urbanistiques. Le Collège était déjà intervenu lors du placement des serres, mais il semblerait qu'un agriculteur puisse installer des serres sans autorisation. Il a ensuite modifié la toiture et les velux, et il a été dit à la commune qu'il pouvait le faire grâce au CoDT. Mais cela a continué avec un hangar et d'autres plus petits travaux. Il y a eu une réunion avec des représentants des différents acteurs intervenant

dans ce genre de dossiers : des travaux sans permis sont intolérables. En plus, cela peut aller jusqu'à la destruction de la construction et des milliers d'euros d'amende si l'infraction est constatée. Dans ce cas, il a été demandé que la commune dresse un PV. Il a été aussi demandé au propriétaire de remettre un permis. Celui-ci a été refusé puisqu'il ne prenait pas en compte le terrain adjacent. Il lui a été demandé de remettre un permis complet, qui reprendrait en une fois l'ensemble des travaux. L'attention a aussi été attirée sur les risques d'érosion. Le Bourgmestre comprend que les gens aient peur et le Collège suit le dossier.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

*Julie Duthy*

## Conseil communal du 28 mai 2019

**Présents : Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Alizée Olivier (MR), Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI), Luc Schoukens (Pacte), Hedwige Tavernier (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Ferdinand Jolly (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Daniel Van-kerkove (IC), Pascale Carton (IC), Axel François (IC), Jacques Wauthier (EPI), Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration Communale), Catherine De Longueville (Directrice Financière de l'Administration Communale).**

Le Collège demande de pouvoir rajouter trois points en urgence à l'ordre du jour : un candidat pour le CA d'ORES, la désignation de réviseurs pour la RCA et une motion de soutien pour Virginal Paper. Ces trois points sont acceptés.

### 1. CPAS – COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

La Présidente du CPAS, **Françoise Peeterbroeck (EPI)**, présente les comptes de l'année 2018.

#### Exercice ordinaire

##### Recettes

Les recettes s'élèvent à 2 804 581,45 EUR, dont 2 656 076,46 EUR à l'exercice propre et 148 504,99 EUR pour les exercices antérieurs. Le total des recettes baisse de 6 750,40 EUR entre 2017 et 2018.

Les augmentations de recettes à noter sont : intervention communale : +22 000 EUR, I.L.A. : + 37 000 EUR, accueillantes : + 3 000 EUR et réinsertion socioprofessionnelle : + 6 000 EUR.

En diminution, on peut notamment souligner le fonds spécial de l'aide sociale : - 7 000 EUR, le remboursement aide sociale : - 23 000 EUR, les aides familiales : - 8 000 EUR, les repas : - 18 000 EUR et le logement : - 3 000 EUR.

Le subside ONE de la crèche de Virginal n'est pas encore comptabilisé. Il sera repris dans le compte de 2019 – années antérieures.

##### Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 2 780 004,52 EUR, dont 2 738 331,84 EUR pour l'exercice propre et 41 672,68 EUR pour les exercices antérieurs. Au total, 2 738 115 EUR ont été imputés, et 41 889 représentent les reports de crédits. On note une hausse des dépenses de 186 000 EUR entre 2017 et 2018. Les dépenses de personnel augmentent de 140 000 EUR, ce qui représente les charges en personnel de la crèche de Virginal. La hausse de 12 000 EUR des dépenses de fonctionnement se rapporte aussi à la crèche. Enfin, il y a eu un remboursement de 30 774 EUR à Fedasil.

#### Exercice extraordinaire

Les recettes et les dépenses s'élèvent à 89 699,81 EUR. Dans les recettes, on retrouve le boni comptable 2017 (27 142,59 EUR), des prélève-

ments réserve (56 463,22 EUR – équipement cuisine, équipe crèche, équipement MCAE et achat véhicule ILA) ainsi qu'un subside équipement pour la MCAE (6 094 EUR).

Dans les dépenses, notons le solde de la MCAE pour les exercices antérieurs (27 142,59 EUR), l'équipement cuisine (8 509,21 EUR), l'équipement crèche (32 739,86 EUR), l'équipement MCAE (10 358,15 EUR) et l'achat d'un véhicule ILA (11 400 EUR). Les crédits sans emploi retourneront en réserve extraordinaire pour financer les projets non-entamés, soit 210 656,91 EUR. Le résultat budgétaire de l'exercice 2018 s'élève donc à 24 576,96 EUR, ce qui peut paraître faible par rapport aux exercices antérieurs. Toutefois, l'échevine rappelle que le CPAS tente de faire un budget le plus rapproché possible de la réalité (coût-vérité). Elle termine sa présentation en revenant sur quelques points. Concernant le fonds spécial de l'aide sociale et la baisse de recettes, elle n'a pas d'explication. C'est le fédéral qui fixe le montant et ce changement n'a pas été expliqué. Le poste « énergie » concerne principalement l'allocation au chauffage, qui s'élevait pour 2018 à 12 976 EUR, répartis entre 58 dossiers différents. 47 familles ou individus ont bénéficié de l'aide sociale, et 14 personnes ont travaillé sous le statut article 60. Le CPAS d'Iltre a donc apporté une aide financière à 61 familles ou individus en 2018. Concernant la crèche, l'échevine tient à rappeler qu'elle a été ouverte en juin 2018 et qu'elle n'a pas fonctionné avec un groupe complet avant septembre 2018. De plus, la démarche pour obtenir les subsides ONE vient seulement d'être validée, ce qui cause l'arrivée tardive des subsides.

Pour la MCAE, l'échevine estime que les recettes et dépenses sont stabilisées. La hausse des dépenses pour cette année s'explique par la fin d'un contrat de travail et la prestation d'un préavis. Iltre dispose de trois ILA pour accueillir onze personnes au total. Toute aide confondue, ce sont 166 familles ou individus qui ont bénéficié des services du CPAS en 2018, contre 159 en 2017. Enfin, 8757 repas ont été livrés par les services du CPAS en 2018.

**Hélène de Schoutheete (IC)** se demande à combien s'élève le subside ONE qui n'a pas encore été perçu ? Il a été estimé à 40 000 EUR, répond **Françoise Peeterbroeck (EPI)**. **Hélène de Schoutheete (IC)** note donc que le mali pour la crèche, après six mois de fonctionnement, est de 88 000 EUR. Même avec les subsides attendus, les chiffres sont négatifs. Quant à la MCAE, elle est en déficit de 169 000 EUR. Cela fait donc 258 000 EUR de déficit pour les structures d'accueil de la petite enfance sur la commune, soit 1 000 000 EUR en quatre ans de législature, soit l'équivalent de la dotation communale. La conseillère ajoute que cela représente 6147 EUR de déficit par enfant accueillis dans ces structures par an, ou encore 39 EUR par habitant et par an. Ce qui la choque, ce n'est pas tant le déficit, mais le petit nombre d'enfants qu'il concerne. Elle pense aux familles qui n'ont pas la chance d'avoir de la place dans les structures communales, qui doivent payer souvent très cher pour des structures privées et qui doivent, par leurs taxes, financer également pour les enfants des autres.

Concernant ce dossier, la conseillère estime que les élus manquent de créativité et de courage. Ce déficit est un problème pour le CPAS, mais aussi pour les finances communales, puisque la dotation communale dépend des dépenses du CPAS.

Il n'y a jamais eu de réunion pour chercher à résoudre ce problème, déplore Hélène de Schoutheete. Il faut s'allier et trouver des solutions, être créatif afin d'endiguer ces déficits. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle que la crèche a fonctionné trois mois sans être totalement complète, ce qui explique déjà un peu les quelques pertes. Concernant la MCAE, la subvention ne couvre que douze enfants sur les vingt-quatre, comme déjà expliqué. La commune a répété plusieurs fois à l'ONE que ce n'était pas vivable, et tout est fait pour que la MCAE soit reconnue comme crèche elle aussi. De plus, un nouveau projet de loi pour la gestion de l'accueil de la petite enfance avait été lancé. Il faut espérer que le nouveau gouvernement ne le bloque pas.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande pourquoi le subside ONE n'a pas encore été touché, et s'inquiète de savoir s'il y a un risque qu'il ne soit pas obtenu. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** lui assure que non. Il fallait attendre d'obtenir officiellement l'agrément, ce qui a été finalisé en ce début 2019. Les subsides devraient donc arriver au troisième trimestre de cette année.

**Vote : (en tant que Présidente du CPAS, Françoise Peeterbroeck (EPI) ne peut y prendre part). Oui (11 – EPI, MR et Pacte) – Abstention (5 – IC)**

**Axel François (IC)** motive son abstention en se basant sur les inquiétudes partagées par Hélène de Schoutheete, mais aussi parce qu'il n'était pas élu lors de la précédente législature et qu'il s'agit d'évaluer les comptes de celle-ci.

### 2. CPAS – MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES 1/2019

Cette première modification budgétaire de 2019 a pour objectif premier l'injection du résultat du compte 2018 dans le budget 2019, soit un boni de 24 576,93 EUR, somme inscrite en recettes dans cette première MB de 2019, explique **Françoise Peeterbroeck (EPI)**. A l'ordinaire, cette MB1 reprend un accident de travail et remboursement par l'assurance (11 157,90 EUR en recettes et dépenses), un leasing informatique qui se clôture en juin 2019 (4 074,44 EUR de prévision en trop au budget), un acompte pour la cotisation de responsabilisation (7 580,40 EUR), frais relatifs au RGPD et au PST (5000 EUR), avance sur une rémunération en aide sociale (9 500 EUR en recettes et dépenses), recrutement d'une infirmière en mi-temps, donc ¼ temps à Iltre (10 000 EUR en dépenses et recettes).

Le solde non affecté du boni du compte 2018, soit 16 906,26 EUR sera mis en déduction de la dotation communale 2019. Pour ce qui concerne l'extraordinaire, les dépenses non engagées sont réinscrites en 2019, à savoir équipement de la crèche de Virginal (35.806,86 EUR), équipement de la

M.C.A.E. (30 000,00 EUR), équipement de la cuisine (5 000,00 EUR) et logement (140 000 EUR).

**Vote : Oui (12 – EPI, MR et Pacte) – Abstention (5 – IC)**

### 3. COMMUNE – COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente les comptes.

#### Exercice ordinaire

##### Recettes

Les recettes s'élèvent à 12 910 499,90 EUR, dont 9 098 892,28 EUR de recettes à l'exercice propre et 2 805 409,75 EUR des exercices antérieurs. Les recettes baissent de près de 1 937 000 EUR entre 2017 et 2018, dont il faut toutefois retirer 500 000 EUR de provision pour le second pilier.

La principale modification à noter pour les recettes est une baisse de 1 712 000 EUR de recettes pour le poste impôts et taxes, dont 1 300 000 en précompte immobilier (dégressivement NLMK jusque 2013 et non-perçu Virginal Paper), 60 000 EUR de baisse pour l'IPP et 354 000 EUR de baisse de la taxe sur la force motrice. On note toutefois une hausse de la taxe additionnelle à la taxe automobile.

Pour les recettes, on peut aussi souligner 105 000 EUR de moins par rapport à 2017 pour la compensation Plan Marshall. En hausse, on note les dividendes en électricité (100 000 EUR), le canon de la RCA (72 500 EUR), les prix de l'extrascolaire (28 000 EUR) ainsi que différents postes taxes et redevances augmentés en 2018.

##### Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 10 921 262,37 EUR, dont 9 359 797,32 EUR à l'exercice propre, 787 847,62 EUR pour les exercices antérieurs, 748 617,43 EUR de prélèvement vers l'extraordinaire et 25 000 EUR de prélèvement vers l'ordinaire. Il y a une baisse de dépenses de 594 766 EUR à l'exercice propre. Les frais de personnel ont diminué de 520 000 EUR, dont 50 000 EUR de dépenses en moins pour donner suite au départ de deux statutaires, 25 000 EUR de dépenses en moins au service travaux. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 64 500 EUR, et les dépenses de dette de près de 16 000 EUR, notamment avec la fin de l'emprunt contracté il y a vingt ans pour le hall des travaux. Les dépenses de transfert sont stabilisées, avec une première subvention à la RCA et l'abandon des chèques pouvoirs d'achats.

Enfin, les prélèvements s'élèvent à 773 617,43 EUR, avec 25 000 EUR vers l'ordinaire pour le lissage IPP mais affectés plus globalement au risque NLMK et 748 617,43 EUR pour le fonds de réserves extraordinaires.

#### Extraordinaire

Les recettes s'élèvent à 5 054 669,93 EUR, dont 2 953 112,61 EUR de boni comptable 2017, 1 214 783,75 EUR de prélèvement de l'extraordinaire (773 617,43 issus de l'ordi-

naire), 339 473,57 EUR de subventions extraordinaires (pour l'égouttage à la rue Bruyère de Virginal, le solde du projet agora, la nouvelle signalétique, l'achat d'une dés-herbeuse, une indemnité pour droit de préemption non-exercé et une intervention de l'InBW pour des frais d'honoraires rue du Croiseau), et enfin, 547 300 EUR de vente des parts R.

Les dépenses s'élèvent à 5 204 669,93 EUR, dont 3 330 042,78 EUR des exercices antérieurs (centre sportif, travaux d'égouttage rue Bruyère de Virginal – 1ère partie, rue du Petit Paradis et rue Paisible et crèche de Virginal), 1 218 983,23 EUR pour l'exercice propre (travaux contre l'humidité à l'antenne de police et au pôle culturel, égouttage rue Bruyère de Virginal – 2ème partie et avenants crèche de Virginal). Un transfert de 655 643,92 a été fait vers la réserve extraordinaire.

#### Résultats budgétaires

A l'ordinaire, le résultat 2018 est de 1 989 237,53 EUR. Ce solde est important mais il était déjà inscrit partiellement dans la dernière MB de 2018. Toujours à l'ordinaire, le résultat de l'exercice propre se monte à 260 904,51 EUR, à cause du dégrèvement NLMK qui a été compensé par un prélèvement sur la réserve. Cela affecte le résultat global mais pas le résultat à l'exercice propre. A l'extraordinaire, le résultat 2018 s'élève à -150 000 EUR et se justifie par la non conclusion de l'emprunt destiné à financer le solde de la crèche.

#### Réserves

A l'ordinaire, la réserve s'élève à 3 666 169,93 EUR fin 2018. Elle a fortement diminué à la suite du prélèvement de 1 000 000 EUR pour compenser le précompte immobilier récupéré par NLMK.

A l'extraordinaire, la réserve s'élève à 512 793,09 EUR. Elle sera complètement utilisée par la MB 1 de 2019.

**Hedwige Tavernier (Pacte)** demande d'abord s'il est possible d'organiser une séance de présentation des comptes pour les nouveaux conseillers, afin qu'ils puissent disposer de l'historique et des informations nécessaires pour bien comprendre les documents à l'avenir. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** accepte l'idée avec enthousiasme. La **conseillère Tavernier (Pacte)** passe ensuite à l'analyse de ces comptes. À première vue, cette analyse pourrait être optimiste puisque le résultat final est positif. Mais si on regarde de plus près, il y a un déficit à l'exercice propre de près de 261 000 EUR, et c'est inquiétant.

Concernant les recettes propres, la baisse de 2 000 000 EUR a été expliquée par Françoise Peeterbroeck. La conseillère estime toutefois qu'il y a un manque d'informations sur les pertes futures, causes des situations de NLMK et des papeteries. Y a-t-il des choses qui sont mises en place pour ne pas

être au-delà de cette baisse de deux millions d'euros ? Est-il possible d'avoir une liste de ces mesures ?

Concernant la hausse de 100 000 EUR des dividendes en électricité, la conseillère rappelle que cela se fait au détriment du consommateur. Quelle position l'itre peut-elle prendre face à cette intercommunale, pour défendre à la fois ses intérêts mais aussi celui de ses habitants ?

Concernant le service extraordinaire, **Hedwige Tavernier (Pacte)** demande s'il y a des frais à nouveau inscrits pour le centre sportif et la crèche. Quand sera-t-il possible d'obtenir un décompte clair de l'investissement total pour ces deux infrastructures ? A ce sujet, **Françoise Peeterbroeck (EPI)** espère pouvoir présenter cela lors du prochain conseil communal.

Enfin, concernant la baisse de 500 000 EUR en frais de personnel, **Hedwige Tavernier (Pacte)** se demande si elle est structurelle ? Est-ce un choix politique visant à minimiser les frais fixes ? **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il n'est pas toujours facile de se passer de

personnel, surtout dans un contexte où on en demande toujours plus aux communes. **Hedwige Tavernier (Pacte)** précise qu'il s'agit bien juste d'une question et qu'elle ne souhaite pas une réorganisation du personnel.

**Daniel Vankerkove (IC)** se dit inquiet de la baisse des rentrées et recettes. Selon lui, il faut continuer ce que faisait l'ancienne législature, à savoir la recherche constante de subsides. Il déclare que sur quatre ans, le Collège avait obtenu un peu plus de deux millions de subsides, qui ont permis de développer et de réaliser des projets. C'est un élément important dans le travail d'un conseiller, mais surtout dans le travail du Collège des Bourgmestre et Echevins, considère-t-il. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** ap-

prouve et déclare que certains dossiers n'avanceront pas s'il n'y a pas d'accord pour des subsides. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que quinze dossiers ont été envoyés à la Province ces deux derniers mois pour des subsides, du CPAS et de la commune.

**Hélène de Schoutheete (IC)** remercie l'échevine pour ses explications claires. Elle souligne elle aussi le boni, qui même s'il est positif dans l'ensemble, est négatif à l'exercice propre. Selon elle, c'est un signal inquiétant. Depuis plusieurs années, les deux directions, financière et générale, ainsi que les échevins successifs et le CRAC demandent un budget-vérité pour la commune. En 2018, c'est près de 10 % du budget initial qui n'a pas été alloué. Il est alors difficile de faire la différence entre surbudgétisation et réelles économies. Un budget-vérité permettrait de savoir quelles économies sont réellement consenties.

Le boni en négatif à l'exercice propre du compte est un signal : l'intervention de la réserve NLMK pour rétablir un boni global positif n'a aucun impact sur l'exercice pro-

pre. Le contentieux NLMK étant en partie réglé, il faut impérativement s'atteler à la constitution de provisions, car elles peuvent aider à équilibrer l'ordinaire comme lors de la provision pour le deuxième pilier. L'ancienne échevine des finances conclut en rappelant qu'elle avait déjà exprimé son désaccord avec les options choisies par le Collège précédent lors de la présentation du budget 2018, désaccord qu'elle avait maintenu tout au long des modifications budgétaires de l'année 2018. C'est la raison pour laquelle elle s'abstiendra sur ce point. Elle estime que si le Collège précédent avait accepté, le compte aurait pu déjà mettre à profit des vraies mesures structurelles dont la commune ne pourra faire l'économie à l'avenir.

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** tient à rappeler que le budget de la commune n'est pas un budget comme un autre. Un budget-vérité peut fonctionner pour le CPAS, mais pour la commune, cela impliquerait qu'on ne sache plus financer l'extraordinaire, et donc plus mener de projet. **Hélène de Schoutheete (IC)** estime que, de toute façon, ça ne sera plus possible si la situation continue à empirer.

**Pascal Carton (IC)** note que 1 475 EUR ont été prévus en frais de formation, mais que seuls 98 EUR ont été utilisés. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** précise que beaucoup de formations suivies par les employés sont gratuites et que ce chiffre ne reflète pas si oui ou non des formations ont été suivies.

**Hedwige Tavernier (Pacte)** demande s'il est possible de lire l'étude du CRAC que les conseillers mentionnent. **Christian Fayt (EPI)** lui répond qu'elle est consultable à la commune, et qu'elle peut également en demander un exemplaire.

**Ferdinand Jolly (IC)** souhaite revenir sur les avenants concernant les travaux pour la crèche. Ils avaient été évoqués en conseil communal et ils sont inscrits ici. Qu'en est-il ? **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** explique que le Collège attendait une justification pour ces avenants, et cela a été apporté. Ils sont liés à des problèmes sur chantier à cause de la qualité des sols, ainsi qu'à des besoins supplémentaires dus aux exigences des pompiers et de l'ONE. Les avenants ont donc été avalisés.

**Luc Schoukens (Pacte)** note que 4 910 EUR de recettes avaient été prévus pour les certificats verts, et que le compte révèle 0 EUR. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** précise que les compteurs ont été repris au compte de la commune, et que pour ce faire, elle a dû céder les certificats verts. C'est une opération blanche finalement. **Hélène de Schoutheete (IC)** espère que cette reprise se traduira positivement dans les dépenses d'électricité.

(NDLR : des panneaux photovoltaïques ont été placés par un tiers-investisseur sur les toits des bâtiments communaux. Aujourd'hui, c'est la commune qui bénéficie de cette production d'électricité.)

**Luc Schoukens (Pacte)** note aussi les montants de 0 EUR pour le PCDN ainsi que pour les Ruchers Réunis. **Catherine Delongueville (Dir. Fin. Adm. Com.)** explique que les montants exacts n'étaient pas encore connus et qu'elle préfère donc les inscrire dans le prochain compte, sous le label « exercice antérieur », plutôt que d'inscrire une estimation. **Le conseiller Schoukens (Pacte)** note également un budget prévu de 11 000 EUR pour le Plan d'Action local pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC), mais 0 EUR repris dans les comptes. Il regrette ce manque d'action dans ce domaine et rappelle que le temps passe. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** lui assure que des mesures vont venir dans ce domaine. **Fabienne Mollaert (EPI)** appuie et explique

**ALNO** MEMBRE DE COMARTAGRIND

**Cuisines équipées sur mesure ... à l'itre**



**Yvébé sprl**  
Une histoire de cuisine ...

Yves Vanbrabant  
yvebe.cuisine@gmail.com  
0495 20 20 89  
[www.yvebe.be](http://www.yvebe.be)

**RENAULT** **B.L.Cmotors** **DACIA**

**Chaussée De Bruxelles 58**  
**7090 Braine Le Comte**  
**Téléphone: 067/550.300**  
**Fax: 067/ 560.117**  
**[blcmotors@blcmotors.be](mailto:blcmotors@blcmotors.be)**

**Votre concessionnaire proche de chez vous.**

que c'est en train de se mettre en place. Enfin, **Luc Schoukens (Pacte)** réitère les regrets du groupe Pacte de voir que les chèques pouvoir d'achat n'ont pas été proposés. Ils étaient utiles pour l'habitant, mais aussi pour les commerçants.

**Axel François (IC)** a lu les rapports des directrices financière et générale. L'une d'elles indique qu'il faut conscientiser les différents services. Le conseiller estime qu'il faut d'abord conscientiser le Collège à la situation. Lors du plan d'investissement présenté à un précédent conseil, il n'a pas eu l'impression que le Bourgmestre et les échevins prenaient toute la mesure de la situation. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** lui assure que le Collège est bien conscient de la situation et essaye d'avancer en en tenant compte. Il s'agit là de son sentiment, et non de la réalité. **Axel François (IC)** revient alors sur la volonté de limiter chaque service à 70 % de son budget. Il craint que ça ne crée des heurts entre services. Enfin, il est également pour un budget-vérité ou s'en rapprochant.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR), Abstention (5 – IC), Non (3 – Pacte)**

**Hélène de Schoutheete (IC)** motive son abstention en par son regret qu'il n'y ait pas de vraies mesures structurelles.

#### 4. COMMUNE – MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES 1/2019

L'objectif de cette MB de 2019, explique **Françoise Peeterbroeck (EPI)**, est d'injecter le résultat du compte de 2018 dans le budget de 2019, soit 1 989 237,53 EUR moins le résultat présumé du budget 2019, soit 1 311 649,02 EUR.

Toutefois, il faut s'inquiéter de la situation des deux grandes entreprises se trouvant sur le territoire et qui apportaient des recettes fiscales très importantes : la faillite de Virginal Papers et la grève de près de deux mois chez NLMK en début d'année ainsi que la restructuration prévue en septembre, toujours chez NLMK. Au moment de clôturer cette MB, il est impossible de connaître l'impact financier de ces catastrophes sociales et économiques sur les recettes communales.

En attendant d'y voir plus clair, cette MB était l'occasion d'inscrire quelques mesures pour ne pas « rester les bras croisés », déclare l'échevine. Une diminution de 250 000 EUR de la taxe sur la force motrice a été intégrée dans cette MB 1, mais cela risque de ne pas être suffisant. Un prélèvement de 400 000 EUR a été effectué et affecté à un fonds de réserve ordinaire (situation délicate de NLMK).

Deux grands projets, à savoir l'extension du centre administratif et du hall des travaux, ne sont plus inscrits au budget 2019 car les travaux ne commenceront pas cette année. Après toutes ces modifications, cette MB 1 se clôture avec un boni de 603 711,79 EUR. L'échevine interpelle toutefois sur le fait que

le boni à l'exercice propre ne soit plus que de 110 476,53 EUR. Puisqu'il faut absolument que le budget reste en boni positif, il faudra donc inscrire des montants en provision lors d'une MB2 et ce dès qu'arriveront les données chiffrées quant aux pertes de recettes pour 2019.

D'autre part, le collège a décidé de bloquer à 70 % tous les crédits sur les articles budgétaires de fonctionnement. Pour pouvoir dépasser ce seuil, la dépense devra être considérée comme nécessaire et indispensable. Certaines sommes sont des sommes réellement dues (primes d'assurance, etc.) mais l'attention de l'ensemble du personnel a été attirée sur la problématique des finances communales, afin de sensibiliser tous les services à prioriser les dépenses indispensables – et ce en préservant et maintenant des services de qualité vis-à-vis des citoyens.

**Hedwige Tavernier (Pacte)** note que les directrices (financière et générale) ainsi que l'échevine insistent sur le fait que le chiffre à prendre en considération pour évaluer correctement la situation financière de la commune est le boni à l'exercice propre au terme de la modification budgétaire 1 : plus de 110.000 EUR. Elle remercie aussi la commission d'avis qui donne pour la première fois une estimation des pertes probables par suite de différentes situations des entreprises présentes sur le territoire. « Mieux vaut tard que jamais ». Néanmoins, elle regrette que ces chiffres soient imprécis. En ce qui concerne NLMK, le bourgmestre a déclaré dans le bulletin communal qu'une journée de grève coutait à la commune 4.000 EUR. On connaît le nombre de jours de grève. On peut faire une multiplication ! Elle insiste pour qu'IGRETEC soit contacté rapidement pour disposer de chiffres plus précis. De plus, elle regrette qu'il ne soit pas fait mention de la possible perte de 150 000 EUR si l'un des fours de l'incinérateur venait à être arrêté.

La conseillère analyse donc les propositions faites par le Collège pour contrer la baisse des recettes : les travaux pour le centre administratif et le hall des travaux sont reportés, les chèques pouvoir d'achat sont supprimés, les jetons des conseils consultatifs sont supprimés (mais pas celui de 90 EUR pour les conseillers communaux qui participent à la la commission des subsides, ce qui est incompréhensible pour Pacte, précise-t-elle), et il y a une mesure pour limiter les dépenses à 70 % des budgets alloués dans la limite du possible – mesure pour laquelle même la directrice financière ne se dit pas convaincue. Pacte estime que tout cela n'est pas suffisant. Le Collège attend la MB2 pour des mesures plus significatives alors que la commune en a besoin maintenant ! Hedwige Tavernier (Pacte) demande pourquoi inscrire au budget extraordinaire certains montants forfaitaires liés à des dépenses non connues ce jour alors que la directrice financière réclame un budget vérité ! Elle cite en exemple les enveloppes forfait liées au charroi communal, à

l'équipement du service des travaux, .... En conclusion Pacte souligne le manque de politique claire et réfléchie dans la MB1 alors que la situation de la commune est plus que délicate.

**Hélène de Schoutheete (IC)** constate que l'augmentation des recettes est inférieure au boni 2018 injecté. Les autres recettes diminuent donc. En termes de dépenses, elle en liste quelques-unes qui lui semblent intéressantes. Elle se réjouit de la suppression de l'emprunt de la crèche dont le solde sera financé sur fonds propres. Concernant les 400 000 EUR déplacés vers la réserve ordinaire pour risque industriel, c'est bien mais pourquoi pas une provision, comme le conseillent d'ailleurs la directrice financière et l'échevine. Une provision peut agir sur l'exercice propre, pas une réserve. La conseillère comprend la décision technique derrière ce choix mais estime que c'est perdre du temps. Selon elle, avec un budget-vérité, il aurait été possible de constituer une provision plutôt qu'une réserve, tout en préservant l'équilibre à l'exercice propre. La conseillère aurait voulu que les habitudes budgétaires changent avec le nouvel échevin. Il existe des solutions pour réduire les différents déficits, mais l'ancienne échevine a l'impression de prêcher dans le désert. Depuis des années, les différents échevins des finances ont eu un discours demandant de se rapprocher d'un budget-vérité. Aucun n'a été suivi par sa majorité. Elle rappelle les mesures qu'elle préconisait lors du budget 2018 et des modifications budgétaires qui ont suivi. La proposition de bloquer les dépenses de fonctionnement à 70 % du montant budgétisé, proposition faite par la nouvelle échevine, **Françoise Peeterbroeck**, va dans ce sens. Elle se réjouit de voir que cette échevine est écoutée par son Collège, mais regrette « que certains propos n'aient de crédibilité qu'en fonction de la personne qui les tient. Quel dommage quand on connaît les enjeux et que de temps perdu ». Selon elle, le contribuable en fera les frais.

**Luc Schoukens (Pacte)** estime qu'après six mois de fonctionnement de la nouvelle majorité, il n'y a toujours pas de ligne de conduite claire. Pourtant, la situation est difficile, et même grave. Le conseiller entend bien que le Collège ne maîtrise pas tous les éléments lui permettant de chiffrer au mieux, mais il y a malgré tout des actions à mener – notamment le fait de presser IGRETEC et la SOGÉPA pour avoir une vision claire. Comment sortir de ce manque de recettes ? Selon le conseiller, il y a différentes façons d'aborder les choses. Selon lui, tout le monde a beau dire qu'il espère que ça ne se fera pas sur le dos des contribuables, il sera difficile de faire sans. Mais comment ? Le conseiller rappelle qu'il demande depuis des années que l'on dépense pour investir. Il aurait aimé que la commune puisse investir dans des mesures énergétiques qui auraient pu, aujourd'hui, être suffisamment efficaces que pour faire baisser les dépenses. Il rap-

pelle les urgences climatiques qui sont bien présentes, et qui sont désormais appuyées par des urgences financières communales. Les investissements énergétiques qui auraient pu être faits auraient rapporté à la commune.

Le conseiller note une série de mesures qui lui déplaisent : la suppression des jetons pour les conseils consultatifs, la hausse des recettes tarifaires pour l'extracolaire, le cas de la petite enfance, la suppression du guide composteur et des chèques pouvoir d'achat, la suppression des primes de soutien, le refus de véhicules verts. Il ajoute toutefois quelques mesures inscrites qui vont, selon lui, dans le bon sens : la non-diminution des subsides aux associations, la piste cyclable 36 et les travaux pour la maison rurale de Haut-Ittre. Il souligne toutefois que les subventions que l'on peut obtenir pour des projets ont parfois aussi des effets dépendants, et qu'il y a des choix à faire. A l'heure actuelle, le conseiller estime que ces choix ne sont pas faits, ou pas clairs en tout cas.

Il estime que le moment est peut-être venu pour faire un emprunt de crise, tenant compte des taux historiquement bas, et d'investir dans des travaux d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables qui rapporteront à terme.

**Daniel Vankerkove (IC)** regrette lui aussi que ce soit le report des bénéfices des exercices antérieurs qui fassent que le budget soit finalement équilibré.

**Axel François (IC)** se dit déçu de la suppression des chèques pouvoir d'achat. Il rappelle qu'ils avaient été mis en place comme compensation pour une nouvelle taxe déchets qui avait été imposée à la commune. Il regrette que ce Collège ne tienne pas la parole faite par ceux qui avaient lancé cette initiative.

**Pascale Carton (IC)** se demande si la limite placée à 70 % pour les dépenses de fonctionnement ne risque pas de créer des gonflements de budget par les services ?

**Catherine Delongueville (Dir. Fin. Adm. Com.)** précise que cela ne sera applicable que pour les postes plus ponctuels. Les services ont des frais fixes auxquels on ne peut pas changer quoi que ce soit. **Christian Fayt (EPI)** ajoute qu'il s'agissait surtout ici d'attirer l'attention des différents services sur la réalité financière délicate. À l'inverse, sans cette mesure, les services essayaient parfois de « vider leur budget » une fois la fin de l'année arrivée pour correspondre aux chiffres. Ici, on leur demande de bien prioriser les dépenses s'ils arrivent en fin de budget. Chaque chef de service va recevoir tous les mois un état de son budget, pour y voir clair. **Hedwige Tavernier (Pacte)** voit donc plutôt ça comme de la vigilance, et pas un blocage total. **Christian Fayt (EPI)** confirme : c'est un moyen de tirer la sonnette d'alarme lorsqu'on arrive à 70 % de l'enveloppe allouée. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** ajoute qu'il s'agit aussi de faire réfléchir chaque service pour qu'ils

**BC** PIERRE CARTON & PIERRE STRYCKMAN  
WWW.BC-SPRL.BE

ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS ESPACES VERTS - CONCEPTION RÉALISATION - ENTRETIEN

**Pierre Carton**  
0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be  
**Pierre Stryckman**  
0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

**La Brioche d'Or**  
P. Rhéau

Votre artisan vous propose une large assortment :  
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES, TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ... (COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :  
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35  
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be  
**PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER**

**Vos Publicités**  
**Le PetitTram**  
**067/64 73 23**

**Ets BONTET Philippe** S.P.R.L.  
**Châssis - Portes - Vérandas - Volets**

P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)  
Electrification de volet (délais rapides)  
Primes à l'énergie et réduction d'impôts

Rue Bruyère de Virginal, 76  
1460 Ittre (Virginal)  
Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01  
Gsm : 0475/571 399

**COMARTAGRIND**  
ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

**FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS !**

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS, DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!  
**WWW.COMARTAGRIND.BE**

**MENUISERIE GENERALE**  
JEAN-PIERRE & BASTIEN  
**BRANCHE**

Châssis / porte / volet  
PVC / BOIS / ALU  
Menuiserie Int / Ext  
Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52  
GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

identifient leurs besoins prioritaires. **Axel François (IC)** se demande si c'est applicable en réalité.

Pour répondre à plusieurs questions, **Françoise Peeterbroeck (EPI)** déclare qu'elle n'a pas encore de réponse plus claire d'IGRE-TEC mais qu'elle continue d'insister. Christian Fayt (EPI) rappelle que le plan industriel n'est toujours pas arrêté concernant NLMK et qu'il y a des choses qui ne peuvent pas être dévoilées. Mais le Collège reste attentif. **Catherine Delongueville (Dir. Fin. Adm. Com.)** ajoute que les calculs pour savoir ce que la grève et les situations délicates auront comme impact pour les finances sont très compliqués.

**Christian Fayt (EPI)** conclut en assurant que le Collège est bien conscient de la situation, du fait qu'il faut prendre des mesures et aller plus loin. Il regrette que lorsque le Collège prend des petites mesures, on entend que ce n'est pas assez fort ; et lorsqu'il prend de grandes décisions, c'est trop. Pourtant, le Collège a pris différentes décisions qui sont des premières : une réserve de 400 000 EUR, demander au personnel de rester attentif, ne pas remplacer des employés.

Il assure que le Collège recherchera toujours la meilleure solution. Les travaux à faire dans le hall des travaux sont obligatoires, par exemple. Ce sont notamment des travaux de sécurité et de salubrité. L'InBW a accepté de réaliser les travaux et la commune les financera avec un emprunt de 27 ans à un taux bas (1,87 %).

L'échevine des finances a demandé de recevoir un relevé de l'état du budget tous les trois mois et le Collège surveillera cela de près. Il rappelle qu'il y a d'autres initiatives prises par la nouvelle majorité qui vont aussi avoir un impact, comme le fait d'avoir intégré Renowat, qui permettra de faire des travaux en termes d'économies d'énergie, etc. avec une prise en charge par la Région wallonne.

Enfin, le Bourgmestre remercie Luc Schoukens pour avoir déclaré qu'il serait difficile de faire sans que le contribuable ne soit impacté. C'est une réalité et il ne faut pas faire de populisme en disant que ça peut être évité.

NDLR : les propos tenus ensuite sont des propos échangés en rapport avec une séance du Collège communal de l'ancienne législature. La véracité des propos des différents intervenants ne peut être vérifiée par la rédaction du Petit Tram. Les réunions du Collège communal ne sont pas publiques, et seul le Collège de l'époque est en mesure de savoir ce qu'il s'y est dit ou non. L'échange qui va suivre a mené à la sortie du groupe IC de ce conseil communal.

**Christian Fayt (EPI)** déclare que l'ancienne échevine des finances (NDLR : Hélène de Schoutheete - IC) avait marqué son accord pour une hausse des taxes à 1,5 %, ce qui avait été refusé par le Collège. **Hélène de Schoutheete (IC)** dément et qualifie cela de diffamation de la part du Bourgmestre.

Elle dit avoir toujours été contre une telle mesure. **Ferdinand Jolly (IC)** demande au Bourgmestre de retirer ses propos. **Christian Fayt (EPI)** refuse.

**Ferdinand Jolly (IC)** note dans le budget qu'il n'y a plus de budget prévu pour les habitants qui souhaiteraient installer des dispositifs anti-retours pour lutter contre les inondations. Il ne trouve pas cela respectueux envers les personnes qui ont été inondées. B estime que les quatre ZIT réalisées semblent fonctionner et que c'est cela que le Collège actuel préconise. Chacun est en mesure ensuite de protéger son bien.

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) - Non (8 - IC & Pacte)**

#### 5. SITUATION DES CAISSES TRIMESTRES 3 ET 4 2018

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** liste la situation sur les comptes et dans les caisses des différents services aux 30 septembre et 31 décembre. Il s'agit d'une information, donc pas de vote nécessaire.

#### 6. RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE - COMPTES ANNUELS 2018

**Pascal Henry (MR)** présente les comptes. Le bénéfice total de l'exercice est de 23 722,41 EUR. Il est en hausse grâce, notamment, aux baux des logements tremplin. Le total du bilan est de 1 451 699,84 EUR.

A ce jour, la régie foncière dispose de dix appartements et maisons. Des réparations sont en cours dans plusieurs biens, ainsi qu'une rénovation au centre de Virginal.

**Axel François (IC)** trouve que la régie foncière est un outil formidable, mais qu'elle ne joue pas suffisamment son rôle. Elle devrait être le premier promoteur de la commune.

Elle ne fait pas assez, et le conseiller a le sentiment que c'est n'est pas demain que ça changera, il a le sentiment que l'échevin en charge n'est pas pour son développement.

**Pascal Henry (MR)** s'étonne et dément.

**Axel François (IC)** explique que cette impression lui vient de la présentation du budget de la régie foncière, qui ne reprenait pas de nouveau projet. **Pascal Henry (MR)** lui assure qu'il y en aura ensuite, mais qu'il a besoin de temps.

**Daniel Vankerkove (IC)** rappelle que la régie foncière a acheté des maisons pour permettre à des habitants d'y vivre, mais il faut entretenir ces maisons, ce qui n'est pas toujours le cas. **Pascal Henry (MR)** répète que des rénovations et des entretiens sont en cours ou planifiés dans plusieurs biens, et qu'il sera très attentif à cela.

**Hedwige Tavernier (Pacte)** demande quelle est la politique de logement de la régie. S'il le boni n'est pas investi, cette somme est-elle en sommeil ? Est-elle en partie transférée dans les caisses de la commune ? Elle demande aussi si les loyers sont revus de temps en temps ?

**Pascal Henry (MR)** répond à tous en disant qu'il est totalement favorable au dévelop-

pement de la régie. Il faut laisser un peu de temps cependant. Bien entendu, la régie a un rôle de promotion immobilière et il faut des plans d'action. C'est pour cela qu'il y a une évaluation de la situation actuellement, afin de bien comprendre les choses avant de se lancer.

Concernant la somme en sommeil, l'échevin considère que le bénéfice de cette année ne représente rien en termes d'immobilier. Il faudra décider un jour ce dans quoi la commune veut investir. Plusieurs solutions existent et l'équipe y travaille. L'échevin annonce qu'une de ses priorités sera notamment de développer les logements tremplins pour permettre aux jeunes de rester vivre dans la commune.

**VOTE : Oui (12 - EPI, MR & Pacte) Abstention (5 - IC)**

**Ferdinand Jolly (IC)** demande une interruption de séance suite aux propos de **Christian Fayt** concernant Hélène de Schoutheete. Le Président du Conseil, **Christian Fayt (EPI)**, estime que ce n'est pas nécessaire. **Ferdinand Jolly (IC)** trouve que les propos mensongers tenus par le Bourgmestre sont inadmissibles. Le groupe IC dans son ensemble quitte la séance.

#### 7. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-PIERRE - COMPTES ANNUELS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** annonce que les recettes se montent à 25 777,86 EUR et les dépenses, à 19 596,05 EUR, soit un boni de 6 181,81 EUR.

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) Abstention (3 - Pacte)**

**Hedwige Tavernier (Pacte)** motive l'absence de l'ensemble de son groupe. Pacte estime que l'interruption de séance aurait pu être acceptée et choisit d'être solidaire envers IC. Cette abstention se répètera pour tous les points à venir (exception faite de la motion de soutien envers les travailleurs de Virginal Paper).

#### 8. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-RÉMY - COMPTES ANNUELS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente les recettes, qui sont de 40 154,39 EUR, et les dépenses, qui sont de 18 980,37 EUR, soit un boni de 21 174,02 EUR. Des travaux avaient été prévus pour la toiture, mais sont reportés à 2019, ce qui explique la différence entre le budget 2018 et les comptes.

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) Abstention (3 - Pacte)**

#### 9. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-LAURENT - COMPTES ANNUELS

Les recettes sont de 14 823,78 EUR et les dépenses de 5 203,44 EUR, soit un boni de 9 620,34 EUR, annonce **Françoise Peeter-**

**broeck (EPI).**

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) Abstention (3 - Pacte)**

#### 10. EGLISE RÉFORMÉE DE L'ALLIANCE - COMPTES ANNUELS

Les recettes sont de 4 858,68 EUR et les dépenses sont de 2 655,41 EUR, soit un boni de 2 203,27 EUR, présente **Françoise Peeterbroeck (EPI).**

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) Abstention (3 - Pacte)**

#### 11. EGLISE RÉFORMÉE DE L'ALLIANCE - MB 1/2019

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique cette MB - les recettes augmentent de 932 EUR, et les dépenses augmentent de 1 142 EUR. Le budget est donc à l'équilibre recettes/dépenses, pour un montant de 11 517,47 EUR.

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) Abstention (3 - Pacte)**

#### 12. ADHÉSION AU MARCHÉ PUBLIC DU SPW POUR DES « CARTES CARBURANT »

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** demande d'adhérer à ce marché. Les deux derniers véhicules achetés sont des véhicules à essence et ce marché permettrait de réduire les frais.

**Luc Schoukens (Pacte)** comprend la volonté de faire baisser les frais de carburant et c'est bien. Mais il trouve dommage que la commune n'accélère pas son effort et n'ait pas choisi de se diriger vers des options plus vertes. Il y avait un appel à projet à ce sujet, pour des véhicules verts, et à sa connaissance, la commune n'y a pas répondu. **Christian Fayt (EPI)** avoue qu'il n'était pas au courant de cet appel à projet.

**VOTE : Oui (9 - EPI & MR) Abstention (3 - Pacte)**

#### 13. INBW - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN

**Christian Fayt (EPI)** présente les points à l'ordre du jour. Pour l'AG extraordinaire, hausse du capital, notamment les parts F et rémunération de différents travaux réalisés avec la SPGE. Pour l'AG ordinaire, il y a le rapport d'activités, les comptes, le rapport de gestion, etc. Concernant le rapport d'activité, **Luc Schoukens (Pacte)** demande quelle est l'évaluation qui peut être faite un an après la fusion entre l'IBW et l'IECBW. Le conseiller se pose également des questions sur la politique de gestion des déchets que soutient l'InBW. Enfin, il aimerait rappeler qu'il existe toujours des inconnues qui ne permettent pas de pouvoir réfléchir convenablement

A votre service depuis 1980

# Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité  
Travaux et dépannages en tous genres.  
Vidéoparophonie.  
Chauffage électrique.  
Domotique BTICINO et HAGER  
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.  
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346  
info@marchalsprl.com  
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE COMARTAGRIND



DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS  
**RUDI HANNON**  
**Au Bazar**

Heures d'ouvertures  
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30  
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30  
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château  
02/366 37 46 - 0475/46 24 39  
www.aubazar.be

## RENO CORNER

Rénovation • Dépannage  
Toiture • Zinguerie •  
Plomberie  
Carrelage • S.D.B. ....

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre  
0478/ 72 82 08



## PATRICE FOUCART

33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage  
Taille de haies  
Bois de chauffage - Travaux forestiers

MEMBRE DE COMARTAGRIND

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

## L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS  
TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS  
DÈS 19H30

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753  
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

sur une gestion qui passerait du sac au conteneur à l'itre.

**Christian Fayt (EPI)** explique que la fusion est toujours en cours. Il y a énormément de choses qui doivent se mettre en place, dans la gestion du personnel, les salaires, etc. Mais financièrement, cette fusion était une bonne chose. Elle n'est pas encore finie. Concernant le deuxième four de l'incinérateur, le conseil d'administration a fait ce qu'il fallait pour faire comprendre que cette deuxième ligne était importante et qu'il fallait la maintenir. Effectivement, le but est de produire moins de déchets et donc de réduire l'utilisation des fours, mais si la première ligne tombe en panne, que fait-on ? Des pistes sont envisagées par l'InBW, notamment celle d'entreprises agricoles qui pourraient s'installer dans les environs de l'incinérateur et être chauffées par l'énergie produite grâce à celui-ci.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 14. ORES ASSETS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 MAI

**Christian Fayt (EPI)** présente les différents points, et notamment les comptes. ORES Assets a engrangé 95 millions de bénéfices, d'où la distribution de dividendes.

**Luc Schoukens (Pacte)** en profite pour partager son envie de choisir un fournisseur d'électricité purement verte pour la commune. Selon lui, ORES ne suit pas les recommandations de Greenpeace dans les attributions de ses marchés d'énergie. Il aimerait en tout cas que l'attention d'ORES soit attirée sur la volonté d'avoir une énergie plus verte.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 15. IPFBW – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN FRANÇOISE PEETERBROECK (EPI) LIT L'ORDRE DU JOUR.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 16. IMIO – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN

**Pascal Henry (MR)** présente l'ordre du jour.

VOTE : Oui (9 – EPI & MR) – Abstention (3 – Pacte)

#### 17. SOCIÉTÉ DE LOGEMENT HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAÏS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente l'ordre du jour.

**Luc Schoukens (Pacte)** a lu dans le rapport que le projet à la Rue des Fonds a été abandonné, et que pour le projet de la Rue

Bierny, on passait de quatre à deux logements, et de quatre à trois chambres.

**Pascal Henry (MR)** explique pour la Rue des Fonds que les sols devaient être dépollués, ce qui changeait la rentabilité du projet. Concernant la Rue Bierny, il n'y a plus de projet à cet endroit. Le recours fait par la commune a fonctionné. Mais la décision vient de tomber, ce qui explique que ce n'est pas mentionné dans le rapport.

**Luc Schoukens (Pacte)** aurait aimé que l'opposition du conseil communal à ce projet se retrouve aussi dans le rapport. Il demande alors si d'autres projets sont prévus.

**Pascal Henry (MR)** répond que ce n'est pas le cas pour le moment. Pour d'autres projets, il faut des terrains et ce n'est pas à l'ordre du jour.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 18. SPORTISSIMO – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN

**Fabienne Mollaert (EPI)** précise que tous les conseillers communaux des communes concernées sont invités à cette AG, où des représentants juridiques pourront répondre aux questions sur la procédure en cours.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 19. SOCIÉTÉ DE LOGEMENT HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAÏS – CANDIDAT AU CA

**Christian Fayt (EPI)** annonce qu'un MR doit être désigné, et que c'est donc Pascal Henry qui se propose.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 20. ETHIAS – RENOUELEMENT DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

**Christian Fayt (EPI)** annonce que c'est Paul Pierson (EPI) qui est proposé.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 21. SPORTISSIMO – CANDIDATS AU CA

**Christian Fayt (EPI)** annonce que c'est Lindsay Gorez (MR) et Fabienne Mollaert (EPI) qui représenteront l'itre.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 22. LOGEMENT TREMPLIN – MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION

**Pascal Henry (MR)** explique qu'il s'agit de modifier la commission d'attribution. Elle sera composée de sept membres, parmi lesquels l'échevin du logement et la prési-

dente du CPAS siégeront. Trois représentants de la majorité et deux représentants de l'opposition s'ajoutent à cela. Le secrétaire sera presté par le responsable du service logement.

Les critères d'accès sont aussi revus concernant le salaire : les revenus doivent être inférieurs à 42 400 EUR pour une personne isolée, augmentés de 2 500 EUR par enfant à charge, ou de 51 300 EUR pour un ménage de plusieurs personnes, augmentés également de 2 500 EUR par enfant à charge.

**Hedwige Tavernier (Pacte)** demande si ces montants sont bruts.

**Pascal Henry (MR)** confirme. Ce sont les mêmes que pour un prêt social.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 23. LOGEMENT TREMPLIN – REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

**Christian Fayt (EPI)** propose Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI) et Alizée Olivier (MR) pour la majorité. Pour l'opposition, seul Luc Schoukens (Pacte) est proposé. Les IC seront invités à présenter leur candidat au prochain conseil.

**VOTE : OUI (9 – EPI & MR)  
ABSTENTION (3 – PACTE)**

#### 24. PCS 2020 – 2025 – APPEL À PROJET

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente les documents remis aux conseillers. L'itre se trouve encore « sous la moyenne » dans deux thématiques : le logement et la mobilité. Ces documents sont des amorces. Les projets seront ensuite développés avec la commission d'accompagnement, lorsque cette amorce sera validée.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 25. ORES – CANDIDAT AU CA

C'est **Christian Fayt (EPI)** qui se présentera.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 26. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME – RÉVISEURS

**Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il s'agit de nommer le Collège de commissaires. L'un vient d'un bureau de réviseur pour lequel le conseil communal a marqué son accord. Deux sont des représentants du conseil communal : Françoise Peeterbroeck (EPI) et Pascale Carton (IC).

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR)  
Abstention (3 – Pacte)**

#### 27. MOTION DE SOUTIEN À VIRGINAL PAPER

**Christian Fayt (EPI)** conclut ce conseil communal en proposant une motion de soutien aux travailleurs de Virginal Paper. Il rend hommage à la septantaine de travailleurs qui ont porté cette relance de l'activité.

**Hedwige Tavernier (Pacte)** appuie l'importance de ce geste et déclare que Pacte ne s'abstiendra pas sur ce point.

**VOTE : Oui (12 – EPI, MR & Pacte)**

#### 28. QUESTIONS ORALES

**Hedwige Tavernier (Pacte)** dresse le constat du résultat des élections fédérales en Flandre, où le Vlaams Belang a fait un score important. Elle constate également qu'une part importante de primo-votants a choisi de se tourner vers ce parti dont elle énumère plusieurs positions : en faveur de la peine de mort, de la généralisation des peines de prison incompressibles, de l'expulsion des musulmans, du refus de toute « hystérie » climatique, etc. Elle souligne que tous les élus sont avant tout les défenseurs de la démocratie, malgré leurs divergences de point de vue. Elle demande qu'un groupe de réflexion soit créé au sein du conseil communal (et peut-être avec d'autres acteurs ou d'autres communes) afin de mener ensemble des missions de sensibilisation, des débats, des expositions, etc.

**Christian Fayt (EPI)** accueille cette idée avec enthousiasme. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** propose d'y ajouter les conseillers de l'action sociale.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande à **Christian Fayt (EPI)** une explication quant à une phrase tirée de son édito dans le dernier bulletin communal. « Le travail colossal de notre échevin des Finances analysant les différents articles budgétaires et faisant des découvertes étonnantes sur la gestion passée. » (Bulletin d'informations communales, mai 2019). Pacte se pose des questions quant à cette phrase et aux découvertes faites et demande des explications. **Christian Fayt (EPI)** lui donnera réponse à huis-clos.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

*Julie Duthy.*

Prochain conseil communal  
le 18 juin à 19h  
Salle du Conseil Communal  
Grand Place 2 à Ittre

## NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète  
Et très peu coûteuse vous intéresse ?  
Une bonne audition  
Aux meilleures conditions  
JOURNÉES SPÉCIALES D'INFORMATION  
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS  
Test auditif gratuit

Tous les lundis de 9h à 12h  
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

**NOUVEAU** Centre auditif  
**AUDIO-MEDICA**  
**INTERNATIONAL DE Braine-le-Château**  
Av. de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

**SUPER ÉQUIPE**

**ESTAMINET - À LA COURONNE**  
BRASSERIE FAMILIALE, TERRASSES  
GRILLADES AU FEU DE BOIS, CARTE & SUGGESTIONS, LUNCH...

DU MERCREDI AU DIMANCHE  
ITTRE GRAND'PLACE  
067 - 56 02 11

**MENU PLAISIR**  
ENTRÉE-PLAT-DESSERT-1/2 VIN 35€

## Kiné balnéothérapie

Traitement dans l'eau, utilisé dans de nombreuses pathologies :

- ✓ Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
  - ✓ Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques
  - ✓ Aider son corps atteint de fibromyalgie
  - ✓ Détendre son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.
- Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

Les séances se déroulent au Centre Pure  
Rue de la Procession 4 à 1460 ITTRE

Le jeudi de 15h à 16h  
Infos : 0496/876322

Natasha.rommes@gmail.com  
Réservation obligatoire

## Pharmacie de garde

**JEUDI 13 JUIN 2019**  
**BRAINE-LE-CHATEAU**  
**Familia Machiels**  
 02 3669010  
 Rue De La Libération, 10  
**VENDREDI 14 JUIN 2019**

**TUBIZE**  
**Familia Rénert**  
 02 3556189  
 Rue De La Soie, 12  
**SAMEDI 15 JUIN 2019**

**REBECQ**  
**De Buijl**  
 067 638201  
 Rue Du Pont, 62  
**DIMANCHE 16 JUIN 2019**  
**REBECQ**  
**De Buijl**  
 067 638201

Rue Du Pont, 62  
**LUNDI 17 JUIN 2019**  
**BRAINE-LE-CHATEAU**  
**Loop**  
 02 3669361  
 Rue De Mont-Saint-Pont, 20  
**MARDI 18 JUIN 2019**

**TUBIZE**  
**Multipharma Messaoui**  
 02 3900355  
 Grand Place, 9  
**MERCREDI 19 JUIN 2019**

**TUBIZE**  
**Multipharma Lattenist**  
 02 3559948  
 Place Josse Goffin, 11  
**JEUDI 20 JUIN 2019**  
**WAUTHIER-BRAINE**  
**Familia Alexis**

02 3669204  
 Av. Gaston Mertens, 13  
**VENDREDI 21 JUIN 2019**  
**CLABECQ**

**Des Forges - Smoos**  
 02 3557541  
 Rue Du Château, 51  
**SAMEDI 22 JUIN 2019**

**BRAINE-LE-CHATEAU**  
**Loop**  
 02 3669361  
 Rue De Mont-Saint-Pont, 20  
**DIMANCHE 23 JUIN 2019**  
**BRAINE-LE-CHATEAU**  
**Loop**  
 02 3669361  
 Rue De Mont-Saint-Pont, 20

**LUNDI 24 JUIN 2019**  
**REBECQ**  
**De Buijl**  
 067 638201  
 Rue Du Pont, 62  
**MARDI 25 JUIN 2019**

**TUBIZE**  
**CI Pharma (Cullus)**  
 02 3556006  
 Rue De Mons, 54  
**MERCREDI 26 JUIN 2019**

**QUENAST**  
**Dupont - Emdadi**  
 067 670707  
 Rue Du Faubourg, 4  
**JEUDI 27 JUIN 2019**  
**REBECQ**  
**Brenard**  
 067 636424

Rue Docteur Colson, 36  
**VENDREDI 28 JUIN 2019**  
**TUBIZE**  
**Multipharma Stievenart**  
 02 3556050  
 Rue De Mons, 73  
**SAMEDI 29 JUIN 2019**

**ITTRE**  
**Depuits-Leblanc**  
 067 648421  
 Rue Neuve, 5  
**DIMANCHE 30 JUIN 2019**

**ITTRE**  
**Depuits-Leblanc**  
 067 648421  
 Rue Neuve, 5

## Médecins de garde

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano. Ouvert les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h. Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le 065/31.20.00. Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 065/31.20.00.

**L'ÉTÉ EN PLEIN AIR** 2019  
 4 Rendez-vous pour passer l'été sous les étoiles  
 A Ittre, Haut-Ittre, Virginal et Fauquez

**Les invisibles**  
 Ciné GRATUIT Fauquez Ven 26/07 à 21h30

**Astérix et le Secret de la potion magique**  
 Ciné GRATUIT Haut-Ittre Sam 03/08 à 21h30

**L'Heureux élu**  
 Théâtre 10 EUROS (AU PROFIT DE ???) Ittre Lundi 26/08 à 21h

**Le grand bain**  
 Ciné GRATUIT Virginal Ven 30/08 à 21h30

Infos : www.ittreculture.be - 067/64 73 23  
 Une organisation du Centre culturel et de l'Échevinat de la Culture de la Commune d'Ittre en collaboration avec le Comité de quartier de Fauquez, Virginal et Ittre et 03 laits

**POUR VOS PUBLICITÉS**  
**LE PETIT TRAM**  
 067/64 73 23

**Vous souhaitez donner des couleurs à votre bâtiment ?**

**KRIS PEINTURE**  
**PEINTRE EN BÂTIMENT**

www.krispeinture.be info@krispeinture.be  
 GSM 0496 68 21 09 / GSM 0488 57 06 77

**GODART S. SPRL**  
 www.sergogodart.be

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

EXCLUSIF en Belgique  
**067/64.92.55**

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage  
 Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire, ...  
 Votre problème → Notre solution !

**ETS FRANCOYS**  
**Réparations**  
 écran plat -TV- Hifi - vidéo  
**TOUTES MARQUES**

Rue Haute hourdange 15  
 1460 ITTRE  
 tel 067/444 303 Gsm 0476/335 213

**DÉCOUVREZ LE GOLF**

dans l'un des plus beaux Clubs de Belgique, au sud de Bruxelles !

**APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE LE DIMANCHE**

• 14h45 Accueil des participants (€ 5,- p.p.)  
 • 15h00 INITIATION DE GOLF  
 • 16h30 Drink et infos: comment débiter le golf ?

**INSCRIVEZ-VOUS !**  
 info@tournette.com  
 067-894 266  
 www.tournette.com

GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE

**PÉDICURE MÉDICALE**  
**ANAÏS**

RDV. 0471.80.28.11

www.pedicuremedicale-anaïs.be

**BRASSERIE DES ARTISTES, ITTRE**  
 067/64 92 02

La Brasserie des Artistes située rue basse 11 à Ittre, vous accueille du mardi au dimanche de 12h à 22h30  
 Face au théâtre de la Valette

**Suggestions du moment**

Linguini aux Vongole 17,50  
 Rognons de veau dijonnaise pom duchesses 19,50  
 Ravioles truffées aux champignons des bois 17,50  
 Burger de wagyu spl 16,50 ou Dbl 19,50  
 Tartare à l'italienne 17,50  
 Escalope Parmigiana 16,50  
 Magret de canard à l'orange pom grenailles 19,50  
 Filet de rouget aux agrumes grenailles 19,50  
 Et nombreuses autres suggestions ....

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
 PLOMBERIE - ELECTRICITÉ  
 ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

**AUGRANGE sprl**

À VOTRE SERVICE

Charles de Le Hoye-Pussemier  
 067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

**SEEPower**

www.seepower.be  
 Tél.: +32(0)67.64.91.78  
 Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre

Location de matériels pour toutes vos fêtes

**Restaurant Le Relais du Marquis**  
 Hotel - Séminaires - banquets - piscine - Terrasse

PLAT DU JOUR 10,50€ - LUNCH 2 SERVICES À 15,50€  
 CARTE, MENU 3 SERVICES AU CHOIX À 35€  
 MENU OFFERT POUR VOTRE ANNIVERSAIRE (MIN 4 CTS)

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés

Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre  
 Tél. : 067/64 71 71 - Fax : 067/64 81 60  
 information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be

Sprl

**TORDEURS**  
 Patrick

**CHAUFFAGE - SANITAIRE**

**Installation - Entretien**  
**Dépannage**

Tél. & Fax : 067/64 72 82  
 Rue de Fauquez 21 A - 1460 ITTRE

# Centre Funéraire

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre  
Tél. 067/21 22 46

ANDRE  
MOREAU

& Mélanie Mertens

Mel' Ange  
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24  
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

Toujours entre  
de bonnes mains

[www.sebati.be](http://www.sebati.be)

## CHÂSSIS - PORTES - VOLETS

SEBATI, c'est tout le service  
autour de votre projet :

- Visite d'un délégué menuisier qualifié
- Devis détaillé
- Pose certifiée par des poseurs qualifiés et formés régulièrement
- Châssis de qualité certifiée

DEVIS GRATUIT



Distributeur officiel



DEVIS GRATUIT

### REBECQ

Chaussée de Tubize, 29  
1430 Rebecq

067 55 23 39  
0477 39 83 23

### BRAINE-L'ALLEUD

Chaussée Bara, 68  
1420 Braine-l'Alleud

02 384 96 14  
0477 39 83 23

Ets  
**SEBATI**.BE  
SPRL

CHÂSSIS - PORTES - VOLETS  
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD

Vos Publicités  
Le PetitTram  
067/64 73 23

## MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement  
Empierrement  
Égouttage  
Station d'épuration  
Fondations bâtiment  
Transport matériaux  
Service containers  
Location Bobcat  
et minipelle



CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22  
0479/99 45 15 - VIRGINAL

ARPENDIS S.P.R.L.

Bureau de Géomètres -Experts

20, rue Haute à 1460 Ittre

[info@arpendis.be](mailto:info@arpendis.be)

0495 / 260 701

CARFITTING

067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE  
VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten

Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

## ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS



PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68  
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : [ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE](mailto:ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE) SITE : [WWW.ASSURANCES-HENRY.BE](http://WWW.ASSURANCES-HENRY.BE)



L'assurance sans souci ! 067.64 93 09



## ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL



Rue Basse Hollande 37  
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28

Fixe : 067/64 66 24

Fax : 067/54 94 54

[etslambertyetfils@hotmail.be](mailto:etslambertyetfils@hotmail.be)



Tous travaux de toiture et zinguerie  
Ossature - Bois



Pour chaque client, à l'achat d'une monture + 2 verres,

nous vous OFFRONS une 2<sup>ème</sup> paire de VERRES\*.

(ordinateur, progressif, unifocal, sport, solaire progressif ou unifocal).

\*Voir conditions en magasin. Dans les stocks

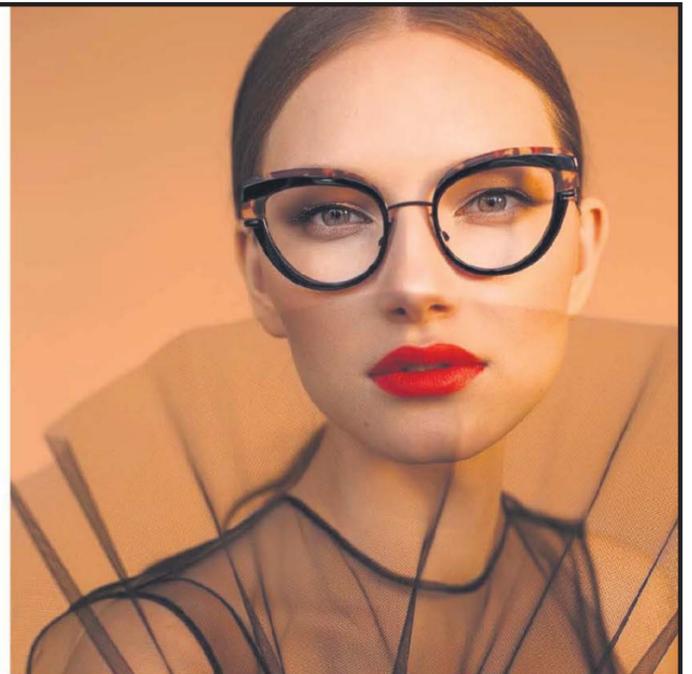


Venez découvrir les nouveautés solaires 2019 en magasin!

Commandez vos lentilles : <http://brainelechateau.osiris-lentilles.be>

Partenaire toutes mutuelles.

EXAMEN DE VUE - LENTILLES DE CONTACT



**OPTIC WERY**

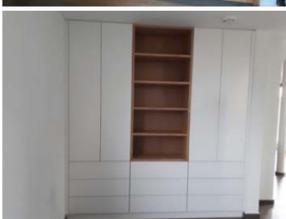
Rue de la Libération 42/2 - 1440 Braine-Le-Château - 02/366.42.30.

## WoodCreation

WoodCréation vous propose la réalisation sur mesure de :



- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.



AMAURY JOACHIM

0475/30 76 69

[woodcreation@woodcreation.be](mailto:woodcreation@woodcreation.be) - [www.woodcreation.be](http://www.woodcreation.be)  
17, rue des Primevères 1460 Ittre

Agence Ittre et Braine-le-Château



**BNP PARIBAS**

02/367 94 40

rue Latérale 1A  
1440 Braine-le-Château

**Gascard G.S.C. sa**

Constructions métalliques  
Ferrermeries contemporaines



Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03



**Couleurs Désir**

Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92

[jmdesutter@hotmail.com](mailto:jmdesutter@hotmail.com)

[www.couleursdesir.be](http://www.couleursdesir.be)



Intérieur et extérieur (façade, corniche...)  
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet  
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne  
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

## Menu Spécial du Mois

Menu servi jusqu'au 7 juillet 2019

**Menu Complet (1 entrée) à 48,00€ ou**

**Menu Complet (2 entrées) à 62,00€ ou plats individuels**

Vins Maison **Ou** Eaux offerts pendant le repas :

**Ou** 50 % sur la carte des vins si toute la table prend le menu

\*\*\*\*\*

L'apéro au Choix

La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €) et sa Mise en Bouche  
**Ou** Abricotier (gin, orange, abricot) et sa Mise en Bouche  
**Ou** Paztek (téquila, pastèque, citron vert) et sa Mise en Bouche

\*\*\*\*\*

Le Baby Homard en Belle-Vue (suppl. 3,5 €)

**Ou** Les Roulades D'asperges Vertes au Jambon et son Mimosas  
D'oeufs ( froid )

**Ou** La Cassolette de Scampis Crème/tomates à la Diable

Ou Les Ravioles D'asperges

Ou Les 6 Huîtres n° 3 de Zélande

Ou L'escavèche Façon Chimay

\*\*\*\*\*

La Souris D'agneau au Miel, Balsamique et Echalotes

Pdt Nouvelles

**Ou** Le Pavé de Boeuf Grillé, Sauce au Poivre Concassé – Frites

**Ou** Le Filet de Cabillaud, Salicornes et Beurre Blanc

Pdt Nouvelles

**Ou** L'escalope de Volaille en Panure de Parmesan,

Sauce au Cambozola – Frites

L'escavèche façon Chimay – Frites

\*\*\*\*\*

L'assortiment de Fromages

Ou Le Digestif au Choix

Ou La Coupe de Fraises Melba et Meringue

Ou La Soupe de Melon et Pastèque à la Menthe

Ou La Tartelette au Citron Meringuée

\*\*\*\*\*

Le Café ou Thé

\*\*\*\*\*



**Restaurant Traiteur «Les Béliers»**

99 rue de Namur – 1400 Nivelles

Tél.067/21.92.05 – 21.43.58. / Fax 067/21.46.73

[www.lesbeliers.be](http://www.lesbeliers.be) / e-mail : [infos@lesbeliers.be](mailto:infos@lesbeliers.be)

Ouvert : mercredi midi, jeudi midi, vendredi midi et soir,  
samedi soir et dimanche midi (sauf banquets et jours fériés).



FUNERAILLES  
MMC. CAMPENS

BRAINE-LE-CHÂTEAU  
02 355 50 50



Une famille  
À votre service...

[www.mmcampens.be](http://www.mmcampens.be)

+32 477 25 66 22

+32 2 355 50 50

RUE DE LA LIBÉRATION, 21  
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

**YAK**  
immo

Votre partenaire immobilier  
de confiance

0473/990 530

+ de 30 ans d'expérience  
à votre service

Evaluation gratuite  
endéans les 48 heures

02 355 17 51

[www.yakimmo.be](http://www.yakimmo.be)